UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE
ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 68

2ème trimestre 2025

Bénin Burkina-Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo



Octobre 2025

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO.**

L'édition 68 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques composée de Messieurs :

- **Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Yao Eric KOUAKOU,** Chargé de l'analyse d'impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP,** Chargé des prévisions et des études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Séidina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iv
Liste des graphiques iv
Sigles et abréviations v
Résumé 1
Introduction 2
1. Conjoncture internationale 3
1.1. Activité économique mondiale 3
1.2. Inflation dans les principales régions du monde 5
1.3. Cours des matières premières 6
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA 11
2.1. Activité économique régionale 11
2.1. Evolution de l'inflation 17
2.2. Secteur extérieur 19
2.3. Finances Publiques 25
2.4. Situation monétaire 27
3. Principaux faits marquants 29
3.1. Environnement international 29
3.2. Pays de l'UEMOA 30
Conclusion 34
ANNEXES 35

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars US 9
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025 12
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction 18
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre 18
Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023 19
Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA 25
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2025 (en mds) 28

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde 4
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent, du gaz naturel et de l'indice des prix de l'énergie depuis 2015 (en dollars US) 7
Graphique 3 : Evolution des cours de l'or 8
Graphique 4 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA de 2023 à 2025 11
Graphique 5 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union 21
Graphique 6 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union 22
Graphique 7 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %) 23
Graphique 8 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA), 2020-2025 24
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union 24

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
Covid-19 : Maladie à coronavirus 2019
DPE : Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DSA : Directions en charge des statistiques agricoles
EDME : Economies en développement et marchés émergents
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds : Milliards
nd : Non disponible
PIB : Produit Intérieur Brut
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
2T25 : Deuxième trimestre 2025
pp : Point (s) de pourcentage

Résumé

L'environnement économique mondial se maintiendrait sur une phase de ralentissement, marquée par des risques persistants à la baisse de l'activité économique mondiale, liés, entre autres, aux orientations de politiques publiques et à des tensions géopolitiques et commerciales marquantes. Le FMI, dans son rapport sur les *Perspectives de l'économie mondiale : Mise à jour*, publié en juillet 2025, annonce une résilience précaire de l'économie mondiale, dans un contexte d'incertitude majeure et projette une croissance de **l'activité économique mondiale** de 3,0% en 2025 et 3,1% en 2026, soit de légères révisions à la hausse par rapport aux projections d'avril 2025. En « ***Afrique subsaharienne*** », la croissance devrait rester stable en 2025, affichant un taux de 4,0%, avant de se hisser à 4,3% en 2026.

Au niveau de l'**UEMOA**, la consolidation des données du Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2025 fait entrevoir une croissance économique régionale de 6,7% en 2025, après 6,3% en 2024. Ce dynamisme économique serait soutenu par l'ensemble des secteurs, notamment avec l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz. Toutefois, ces perspectives restent fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières premières, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics et la montée des tensions commerciales au niveau mondial. L'inflation, au niveau régional, devrait rester modérée, en deçà du seuil communautaire de 3%, dans la plupart des Etats membres. Elle est projetée à 1,6% en 2025, contre 3,3% en 2024.

Au deuxième trimestre 2025, les échanges commerciaux de l'Union ont montré des dynamiques contrastées avec une quasi-stabilité des exportations par rapport au trimestre précédent et une baisse des importations sur la même période. Néanmoins, en glissement annuel, les exportations ont bondi de 51,5%, profitant de l'évolution des cours des certaines matières premières tels que l'or et les importations ont augmenté de 3,0%.

Au titre de l'exécution budgétaire au sein des Etats membres, il a été observé une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires qui se sont établies à 6 337,8 milliards à fin juin 2025 contre 5 766,1 milliards, en glissement annuel. Du côté des dépenses, elles se sont affichées à 6 360,5 milliards, en hausse de 594,3 mds au 2e trimestre 2025, soit une augmentation relative de 8,2%, par rapport au deuxième trimestre 2024. En somme, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique une position budgétaire en dégradation de 22,7 mds à fin juin 2025, par rapport à la même période de l'année précédente, pour un déficit de 1 508,7 mds.

Sur la période sous revue, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 1 472,9 mds de la masse monétaire, en termes absolus, à fin juin 2025, soit une progression de 2,9%, en variation trimestrielle. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des Etats membres de l'Union, à l'exception du Togo qui présente une très légère baisse de sa masse monétaire de 0,1% par rapport au trimestre précédent.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 68 de la présente NCR analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA, au deuxième (2e) trimestre 2025 et présente une brève projection au titre de l'année 2025. Elle comporte trois (03) parties : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants. Dans cette édition, les prévisions de l'inflation au niveau de l'Union sont présentées selon la nouvelle nomenclature de division de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) base 2023.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition de juillet 2025 des « *Perspectives de l'économie mondiale* : *mise à jour* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale (RSM) de juin 2025. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

D'après les *Perspectives de l'économie mondiale :* mise à jour *(PEM)* publiée en juillet 2025, le FMI annonce une résilience précaire de l'économie mondiale dans un environnement toujours incertain, marqué, entre autres, par les tensions géopolitiques en cours aussi bien en Europe et au Moyen-Orient mais également les mesures douanières imposées par l'administration américaine en avril 2025. En effet, la croissance mondiale devrait atteindre 3,0% en 2025 et 3,1% en 2026, traduisant ainsi de légères améliorations par rapport aux prévisions affichées en avril 2025. Les hypothèses qui soutiennent une telle résilience de la croissance mondiale sont essentiellement centrées autour de : (i) la suspension de l'application des mesures douanières imposées par les Etats-Unis envers leurs partenaires commerciaux et les négociations qui s'en ont suivies pour anticiper sur les taux effectifs, (ii) l'amélioration des conditions financières mondiales à la suite de la dépréciation du dollar américain, contre toute attente, et (iii) l'expansion budgétaire dans certaines grandes économies. En outre, l'inflation mondiale devrait être ramenée à 4,2% en 2025 et 3,6% en 2026, après 5,6% en 2024, suivant ainsi une trajectoire identique aux dernières prévisions, même s'il apparaît des différences marquées entre les pays.

Sur la base des mécanismes en place, l'économie mondiale est restée stable, mais la composition de l'activité économique révèle des distorsions dues aux droits de douane, plutôt qu'une vigueur sous-jacente. Les conditions financières mondiales se sont assouplies sur la période récente. A ce titre, le FMI relève que la valorisation des actions a retrouvé des niveaux élevés, et les écarts de taux des obligations d'entreprises ont été ramenés aux minima atteints au début de l'année. Il est noté une certaine diminution de la volatilité des marchés, même si l'incertitude quant à la politique commerciale reste forte. Dans les principaux pays avancés, la trajectoire de la politique monétaire devrait être moins prononcée que ce qui était prévu en avril 2025 et reste inégale d'un pays à l'autre, chacun se situant à un stade différent du cycle et évoluant à un rythme contraire de désinflation. Les courbes de rendement des obligations souveraines des grands pays avancés se sont également accentuées depuis avril 2025, alors que les émissions d'obligations continuaient d'augmenter. Aussi, le dollar américain s'est considérablement affaibli depuis avril dernier, même si les rendements sont plus élevés aux Etats-Unis que dans d'autres économies avancées telles que la zone euro.

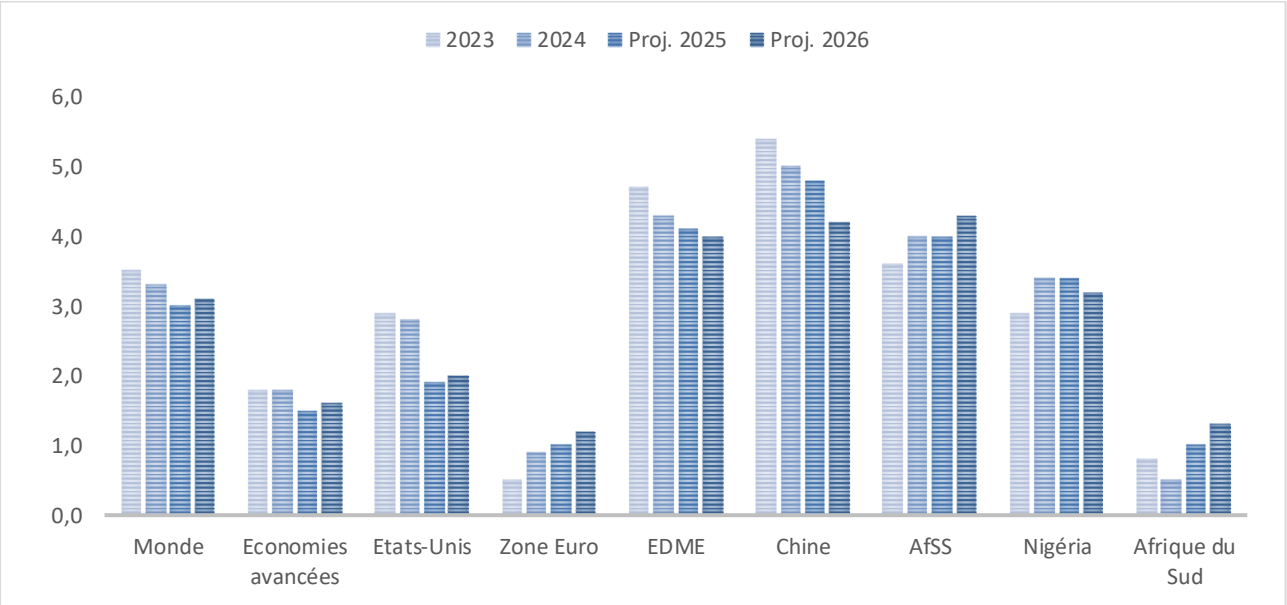
Ainsi, au terme du premier trimestre 2025, la croissance mondiale a été supérieure de 0,3 point de pourcentage (pp) aux prévisions des PEM d'avril 2025. Le commerce et l'investissement internationaux ont stimulé l'activité économique, tandis que la consommation privée a été plus atone dans les grands pays. Au niveau des échanges, la croissance du commerce mondial a été solide au premier trimestre, mais les indicateurs à haute fréquence font apparaître un relâchement des achats d'anticipation au deuxième trimestre. Aux États-Unis, le PIB réel a reculé pour s'établir à un taux de croissance annualisé de 0,5 %, et a ainsi enregistré la première contraction trimestrielle depuis trois (03) ans. Dans la zone euro, la croissance du PIB réel s'est accélérée pour atteindre 2,5%, tirée par les

investissements et les exportations nettes, même si la consommation privée s'est essoufflée. En Chine, la croissance du PIB réel, avec un taux annualisé de 6,0%, a dépassé les attentes. Elle s'explique principalement par les exportations, favorisées par la dépréciation de la monnaie nationale, le renminbi, qui suit de près le dollar et par la baisse des ventes aux États-Unis et, dans une moindre mesure, par la consommation, soutenue par des mesures budgétaires. S'agissant de la baisse des ventes aux Etats-Unis, celle-ci a été plus que compensée par de fortes ventes dans le reste du monde, ce qui a ainsi permis de maintenir la dynamique de la production des industries chinoises.

Globalement, le FMI projette une croissance mondiale en ralentissement à 3,0% en 2025 et 3,1% en 2026, soit inférieure aux résultats de 2024 (3,3%) et à la moyenne historique d'avant Covid-19 (3,7%). Toutefois, les nouvelles perspectives de croissance ressortent plus élevées que les prévisions de référence d'avril 2025. En effet, la révision de 2025 est bâtie sur des hypothèses assez fortes, au-delà de la situation conjoncturelle relevée ci-dessus, notamment, celles liées au taux effectif des droits de douane aux États-Unis, calibré, en moyenne, à 17,3%, contre 24,4% dans les prévisions de référence d'avril 2025. Cette révision suppose que les suspensions de hausses des droits de douane persisteront après leur date d'expiration et qu'elles ne prendront pas effet.

Dans les ***pays avancés***, la croissance devrait atteindre 1,5% en 2025 et 1,6% en 2026. En particulier, aux États-Unis, les droits de douane s'établissant à un niveau inférieur à ceux annoncés le 2 avril 2025 par le Gouvernement Trump et les conditions financières s'assouplissant, l'économie américaine devrait connaître une expansion de 1,9% en 2025, soit 0,1 pp de plus que dans les prévisions de référence d'avril 2025, qui devrait se poursuivre pour atteindre 2,0% en 2026. Dans la zone euro, la croissance devrait passer de 0,9% en 2024 pour s'établir à 1,0% en 2025 et à 1,2% en 2026. Les prévisions ont été révisées à la hausse de 0,2 pp pour 2025. Dans les autres pays avancés, la croissance devrait ralentir pour atteindre 1,6% en 2025 et reprendre son accélération à 2,1% en 2026.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale :* Mise à jour, juillet 2025.

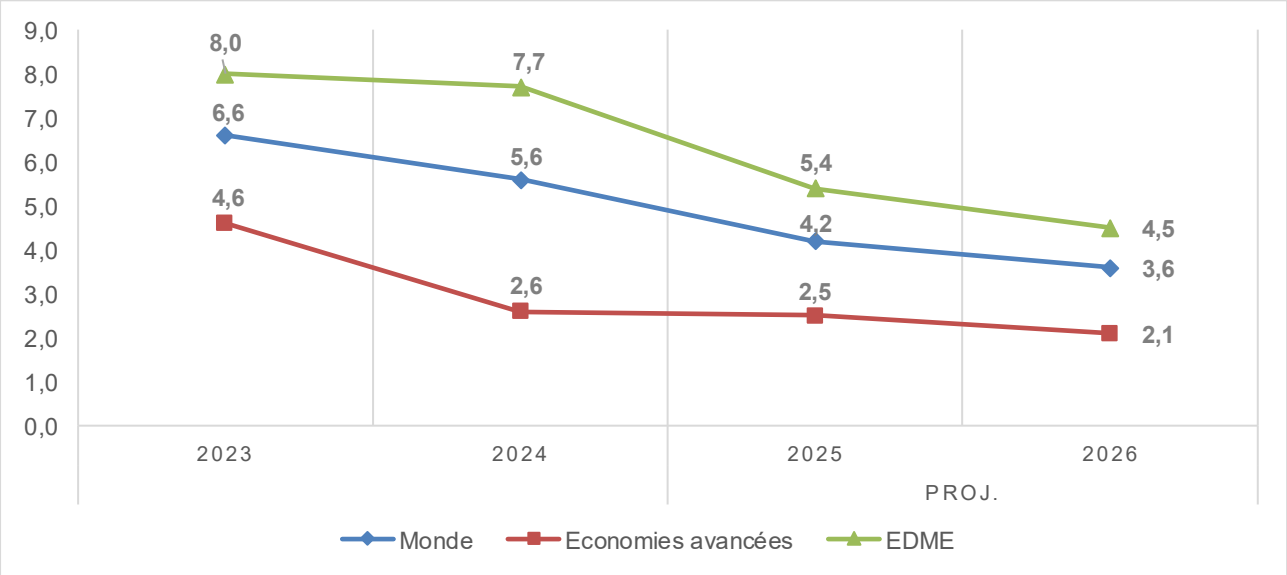
Dans les ***pays émergents et les pays en développement***, la croissance devrait être de 4,1% en 2025 et 4,0% en 2026. La croissance de la Chine pour 2025 a été revue à la hausse (+0,8 pp) par rapport aux projections d'avril 2025, à 4,8%. Cette révision s'explique par une activité économique plus forte que prévu au premier semestre 2025 et par la baisse sensible des droits de douane aux États-Unis pour les produits d'origine chinoise. Pour 2026, la croissance a également été revue à la hausse de 0,2 pp et devrait s'établir à 4,2%, sous l'effet de la baisse attendue des droits de douane effectifs. En Inde, la croissance devrait s'établir à 6,4% en 2025 et 2026, ce chiffre ayant été légèrement révisé à la hausse pour les deux (02) années, car la situation extérieure est plus rassurante que ce qui avait été prévu dans les prévisions de référence d'avril 2025.

En ***Afrique subsaharienne***, la croissance devrait se montrer plutôt stable en 2025, affichant un taux de 4,0% avant de se hisser à 4,3% en 2026.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Au titre de l'inflation mondiale, des signaux contrastés sont envoyés depuis le début de l'année. La médiane mondiale de l'inflation globale séquentielle est montée d'un cran, mais l'inflation hors énergie et alimentation ou inflation sous-jacente s'est considérablement réduite et est désormais inférieure à 2%. Plusieurs économies, notamment la zone euro, ont connu des baisses inattendues. Aux États-Unis, l'inflation a légèrement repris ; certains signes semblent indiquer une répercussion des droits de douane et de l'affaiblissement du dollar sur les prix à la consommation dans certaines catégories sensibles sur le coût des importations, et le coût des biens intermédiaires pour les producteurs a augmenté.

Graphique 2 : Inflation dans le monde et les grandes régions commerciales (moyenne annuelle en %)



Source : FMI, Mise à jour des *Perspectives de l'économie mondiale*, juillet 2025.

Selon les perspectives, l'**inflation mondiale** se maintiendrait sur une tendance toujours en décroissance. Elle devrait ressortir à 4,2% en 2025, puis à 3,6% en 2026. Ces prévisions sont quasiment inchangées depuis les PEM d'avril dernier, et la tendance à un ralentissement de la demande et à une chute des prix de l'énergie se poursuit.

Globalement, il devrait y avoir des variations différenciées d'un pays à un autre, en fonction de la répercussion du choc lié à hausse des droits de douane sur les économies. En effet, les droits de douane, qui ont l'effet d'un choc sur l'offre, devraient progressivement se répercuter sur les prix à la consommation aux États-Unis et donc, sur l'inflation au deuxième semestre 2025. Ailleurs, les droits de douane constituent un choc négatif sur la demande, et réduisent les pressions inflationnistes.

A cet effet, l'inflation resterait supérieure à 2% aux **Etats-Unis** jusqu'à la fin de 2026. En **zone euro**, par contre, la dynamique inflationniste devrait être plus modérée, en partie du fait de l'appréciation des monnaies et de mesures budgétaires ponctuelles. En Chine, l'inflation devrait rester globalement inchangée par rapport aux prévisions d'avril 2025, car les prix intérieurs de l'énergie ont été inférieurs à ceux qui avaient été initialement prévus, l'inflation sous-jacente est légèrement revue à la hausse, à 0,5% en 2025 et 0,8% en 2026. Ces révisions s'expliquent par des chiffres récents supérieurs aux prévisions et par une baisse des droits de douane.

1.3. Cours des matières premières

Au terme du deuxième trimestre 2025, les marchés internationaux des matières premières ont été marqués par une dynamique contrastée, reflétant les ajustements entre l'offre et la demande dans un contexte économique mondial incertain. Les tensions géopolitiques, la volatilité des indicateurs macroéconomiques et les décisions stratégiques des grands producteurs ont influencé les cours, entraînant des baisses significatives sur certains segments, notamment l'énergie et les produits agricoles. En effet, dans sa publication mensuelle sur les prix des matières premières, à travers *The Pink Sheet*, la Banque mondiale relève une baisse des prix des manières premières énergétiques et agricoles en juillet 2025, respectivement de 0,6% et de 1,9%. La tendance des prix énergétiques est influencée par la baisse des prix du gaz naturel en Europe (-6,0%). Les prix hors énergie, pour leur part, ont baissé de 0,4%, bien que les prix des denrées alimentaires aient augmenté de 0,9% sur la même période.

Sur le marché du pétrole, à fin juin 2025, les cours du Brent ont poursuivi leur tendance baissière entamée depuis le mois d'avril 2024. En variation trimestrielle, le cours du Brent s'est replié de 10,4% au 2ème trimestre, s'établissant à 67,8 dollars le baril, soit en dessous de la barre des 70 dollars américains. ***Le cours du Brent s'est établi ainsi à son niveau le plus bas depuis 2021***, dans un contexte économique mondial marqué par les tensions géopolitiques et commerciales qui affaiblissent les anticipations de croissance. Ces dernières ont été revues à la baisse, suite aux annonces de mesures douanières faites par l'administration américaine et qui ont fortement impacté les indicateurs conjoncturels à la faveur d'une contraction de l'activité économique mondiale. En effet, les indices PMI[1] ont montré une activité manufacturière en contraction en Europe et un ralentissement aux États-Unis où le PMI a chuté à 50,4 en février 2025, à la suite des annonces des nouvelles mesures

[1] L'indice PMI ou Indice des Directeurs d'Achat (*Purchasing Managers' Index)* est un indicateur économique clé qui mesure la santé du secteur manufacturier et/ou des services d'un pays ou d'une région.

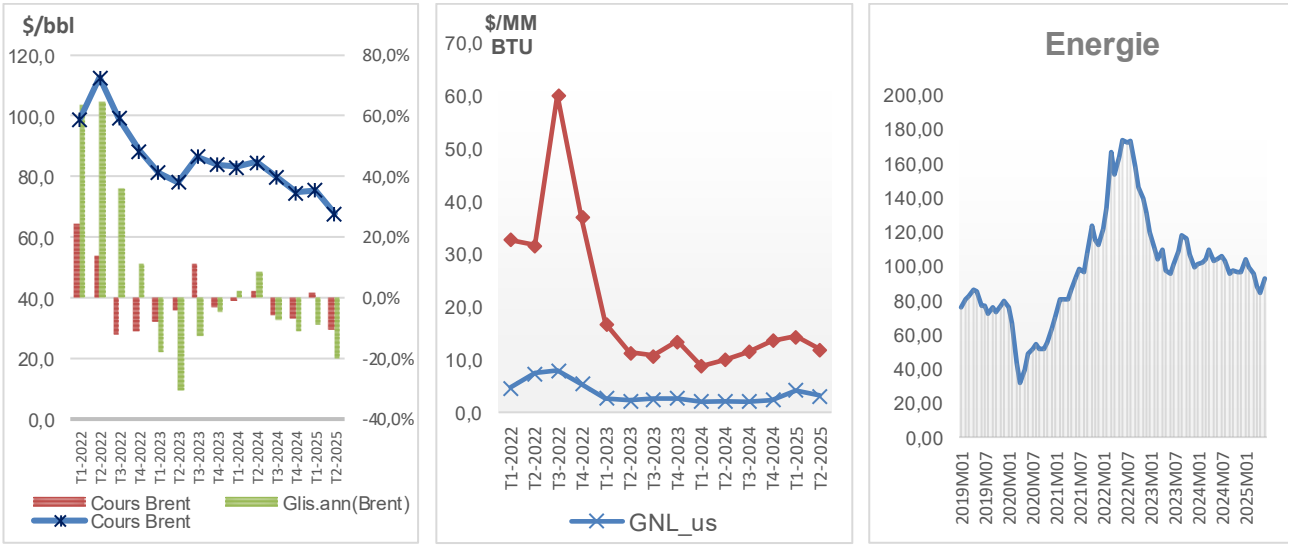
douanières, contre 52,7 en janvier 2025, affichant ainsi son niveau le plus bas en dix-sept (17) mois.

En Chine, également, la reprise du secteur manufacturier est restée fragile. Aussi, en avril dernier, les huit membres de l'OPEP+[2] ont annoncé une hausse conjointe de 411 000 barils de la production par jour, à compter du mai 2025. Ainsi, sous l'effet d'une baisse de la demande mondiale, en conséquence des tensions géopolitiques et commerciales, combinée à une hausse de la production de pétrole telle qu'annoncée par les grands producteurs, le marché pétrolier a affiché une baisse des cours.

Comparativement au 2e trimestre de l'année précédente, le cours du Brent s'est inscrit en baisse de plus de 20%, à fin juin 2025. Cette situation serait relativement favorable pour les économies qui sont essentiellement importatrices nettes de produits pétroliers, si elle perdure. Toutefois, elle pourrait être défavorable pour les pays producteurs d'hydrocarbures où le risque de baisse des cours du Brent pourrait impacter négativement les prévisions de recettes, et donc affaiblir davantage les finances publiques, dans ce contexte de rareté des ressources.

A l'image du Brent, l'indice des prix du gaz naturel (GNL) est également enregistré en baisse de 18,9% au 2e trimestre 2025, par rapport au 1er trimestre 2025. Aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, les prix du GNL ont baissé au courant du trimestre, en raison d'une production plus importante que la consommation. En effet, la **demande industrielle** est restée modérée et les **températures au printemps** ont réduit les besoins en chauffage, pesant sur la consommation et donc sur les prix qui semblent structurellement en baisse au 2e trimestre de l'année 2025.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent, du gaz naturel et de l'indice des prix de l'énergie depuis 2015 (en dollars US)



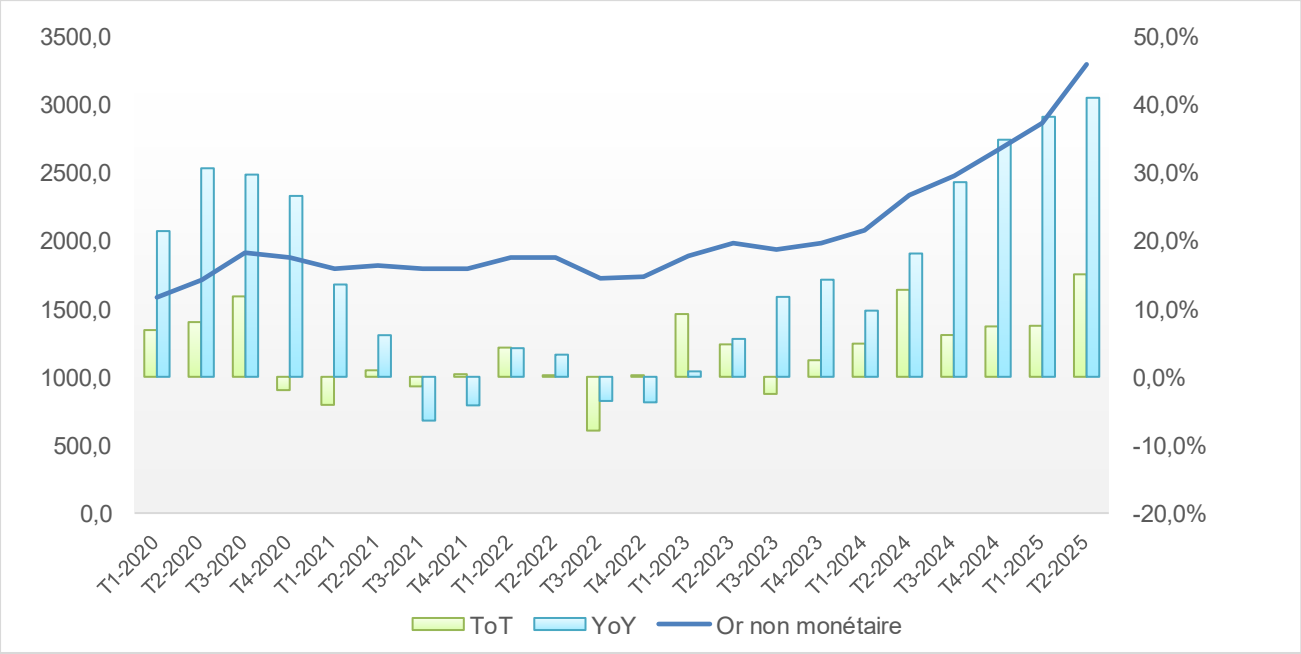
Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2025 ; calcul Commission de l'UEMOA (Calculs).

[2] L'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés) est une alliance stratégique qui regroupe les membres de l'OPEP et d'autres grands producteurs comme la Russie.

Sur le marché européen, le prix du gaz naturel liquéfié (GNL) a connu une baisse de 17,6%, en variation trimestrielle. En effet, le prix a baissé de 14,69 $/mmbtu[3] en janvier 2025 à 11,66 $/mmbtu en mai 2025, avant de remonter légèrement au mois de juin 2025 pour s'établir à 12,37 $/mmbtu. En juillet 2025, le cours du GNL est revenu à 11,62 $/mmbtu sur le marché européen. Cependant, en glissement annuel, les prix du GNL demeurent plus élevés, affichant une progression de 18,4% au 2e trimestre 2025. Sur le marché américain, les prix du GNL suivent également la même tendance qu'en Europe, s'étant inscrits en baisse de 23,4%, en variation trimestrielle, contre une hausse de 52,8% au 2e trimestre 2025, en glissement annuel. En juillet 2025, le prix du GNL a augmenté de 5,6% sur le marché américain ; par contre, en Europe, la tendance baissière s'est poursuivie, avec un repli de 6,0%, en variation mensuelle.

Les cours de l'or se sont maintenus sur leur tendance haussière et continuent d'enregistrer des niveaux records jamais atteints par le passé. Au 2e trimestre 2025, le cours moyen a franchi la barre des 3 000 dollars l'once troy, s'affichant à 3 293,3 dollars, soit une hausse spectaculaire de 41,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse a été davantage favorisée par les tensions géopolitiques et commerciales, notamment les hostilités entre l'Iran et Israël, en sus des mesures douanières appliquées par l'administration américaine aux importations en provenance des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, en particulier la Chine. Aussi, la dépréciation du dollar rend l'or moins cher pour les investisseurs non américains et renforce sa posture de valeur refuge face au contexte économique mondial sous pression, avec des risques de ralentissement relativement importants.

Graphique 3 : Evolution des cours de l'or



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

[3] Mmbtu : million d'unités thermales britanniques. Il s'agit de l'unité thermique de mesure du gaz naturel. Le prix en bourse du gaz aux Etats-unis est ainsi donné en USD/MMBtu.

S'agissant du cacao, les prix sur les marchés internationaux ont connu un repli au 2e trimestre 2025, après la tendance haussière enregistrée sur les deux trimestres précédents. Les inquiétudes sur la production, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, les deux principaux leaders mondiaux, se sont affaiblies du fait des prévisions climatiques favorables dans la zone de l'Afrique de l'Ouest, qui présagent des perspectives de production meilleures que la campagne 2024/25. De plus, la campagne 2024/25 avait déjà enregistré une hausse de 7,8% de l'offre. Du point de vue de la demande, l'ICCO[4] avait anticipé un recul de 4,8% des broyages mondiaux durant la saison, en raison de la flambée des cours de la matière première pour les transformateurs et les chocolatiers[5]. Cette combinaison de hausse éventuelle de l'offre et de baisse de la demande a contribué à la contraction des prix sur la période récente. Comparativement à la même période de l'année précédente, les prix se sont maintenus au même niveau, au 2e trimestre 2025. Aussi, il convient de noter que les prix du cacao demeurent encore élevés par rapport à la période prépandémique où le prix moyen[6] de la matière première ne dépassait pas 3 dollars le kilogramme.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars US

Matières premières	Unité	2024	2025		Variations en %	
		T2	T1	T2	Trim.	Gliss.
Pétrole brut (Brent)	($/bbl)	84,9	75,6	67,8	-10,4	-20,1
Cacao	($/kg)	8,5	9,6	8,5	-11,0	0,0
Café arabica	($/kg)	5,3	8,6	8,5	-1,4	60,5
Café robusta	($/kg)	4,3	3,4	5,0	45,6	17,3
Huile d'arachide	($/mt)	1822,6	1666,8	1687,8	1,3	-7,4
Huile de palme	($/mt)	889,5	1068,4	945,8	-11,5	6,3
Huile de palmiste	($/mt)	1214,0	1990,9	1984,3	-0,3	63,5
Blé	($/mt)	275,8	258,0	242,2	-6,1	-12,2
Maïs	($/mt)	191,7	214,4	215,0	0,3	12,2
Riz brisé 5%	($/mt)	617,3	446,7	421,7	9,4	6,4
Banane	($/kg)	1,1	1,0	1,1	9,4	164,5
Sucre	($/kg)	0,4	1,0	1,1	6,0	5,8
Coton (A Index)	($/kg)	1,9	1,7	1,7	0,3	-9,7
Or non monétaire	($/troy oz)	2336,3	2862,6	3293,3	15,0	41,0

Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

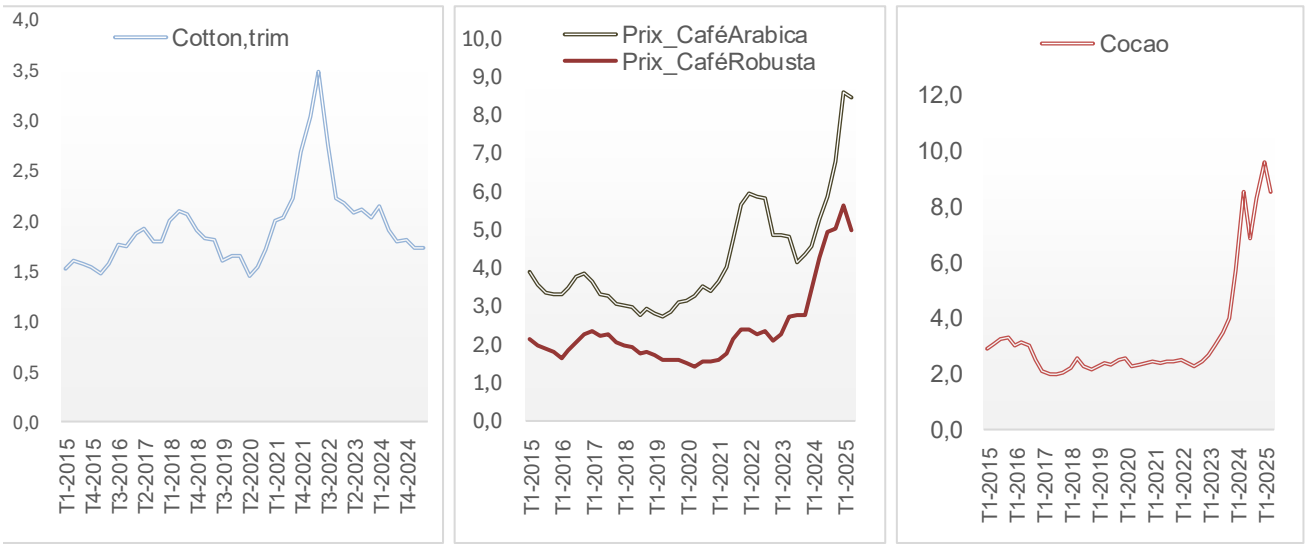
Pour ce qui concerne le café, les cours sur le marché international, aussi bien ceux de l'Arabica que du Robusta, ont enregistré un fléchissement au 2e trimestre 2025, avec des baisses de prix respectives de 1,4% et 11,3%, en variation trimestrielle. Après deux années de fortes tensions sur le marché du café où les cours ont connu une nette augmentation à cause des phénomènes climatiques défavorables dans les principaux pays producteurs, notamment en Amérique latine, et de fortes spéculations, les cours viennent d'enregistrer une détente. Celle-ci s'annonce opportune surtout que la demande n'a fait que progresser,

[4] L'*International Cocoa Organization* (ICCO) ou Organisation internationale du cacao (en français) est une organisation internationale qui a pour mission d'appliquer l'Accord international sur le cacao *(International Cocoa Agreement)*.
[5] Selon l'ICCO, le marché mondial du cacao sera excédentaire en 2024/2025.
[6] Le prix moyen sur la période 2010-2019 est de 2,65 $/kg.

en particulier en Chine et en Inde[7]. Du point de vue de l'offre, les marchés intègrent des perspectives de récoltes plus favorables pour la campagne 2025/26, notamment au Brésil et au Vietnam, après les aléas climatiques qui avaient réduit les rendements en 2024.

S'agissant du coton, les prix se sont légèrement relevés au 2ème trimestre comparativement au 1er trimestre de l'année, avec un cours moyen de 1,72 dollar le kg, soit une hausse de 0,3%, en variation trimestrielle. Toutefois, en glissement annuel, ils demeurent encore à des niveaux plus bas. Les prix du coton se sont repliés de 9,4% au 2ème trimestre 2025 par rapport au 2ème trimestre 2024. Toutefois, il est observé sur le marché du coton une reprise de la consommation mondiale malgré la concurrence des fibres synthétiques, qui pèse effectivement sur les cours. La production reste encore abondante et soutenue par de bons rendements en Chine, Inde, Brésil et Australie, stimulant à la fois l'offre et la consommation locale dans ces zones majeures.

Graphique 5 : Cours moyens annuels des quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

S'agissant du prix du sucre, sur le marché international, il poursuit une tendance baissière depuis la fin de l'année 2023 où le cours a atteint son pic historique (0,5 $/kg). Sur toute l'année 2024, les prix ont évolué à la baisse, entre 0,4 et 0,5 dollar le kilogramme, avant de franchir la barre de 0,4 dollar le kilogramme au 2e trimestre 2025, soit un prix moyen de 0,39 dollar le kilogramme. Cette évolution du cours s'explique principalement par une offre mondiale abondante, dominée par la production record du Brésil, estimée à plus de 42 millions de tonnes. L'Inde, deuxième producteur mondial, devrait augmenter sa production de 19% pour atteindre 35 millions de tonnes en 2025/26, après une baisse de 17,5% l'année dernière, soutenue par des plantations étendues et des pluies de mousson abondantes[8]. Cette surabondance a compensé les inquiétudes liées à la baisse de production en Inde et au déficit mondial anticipé (environ 4,8 millions de tonnes), limitant ainsi toute pression

[7] « On doit s'attendre à de très fortes fluctuations » : pourquoi le prix de la tasse de café n'est pas près de baisser.
[8] Sucre | 1912-2025 Données | 2026-2027 Prévisions.

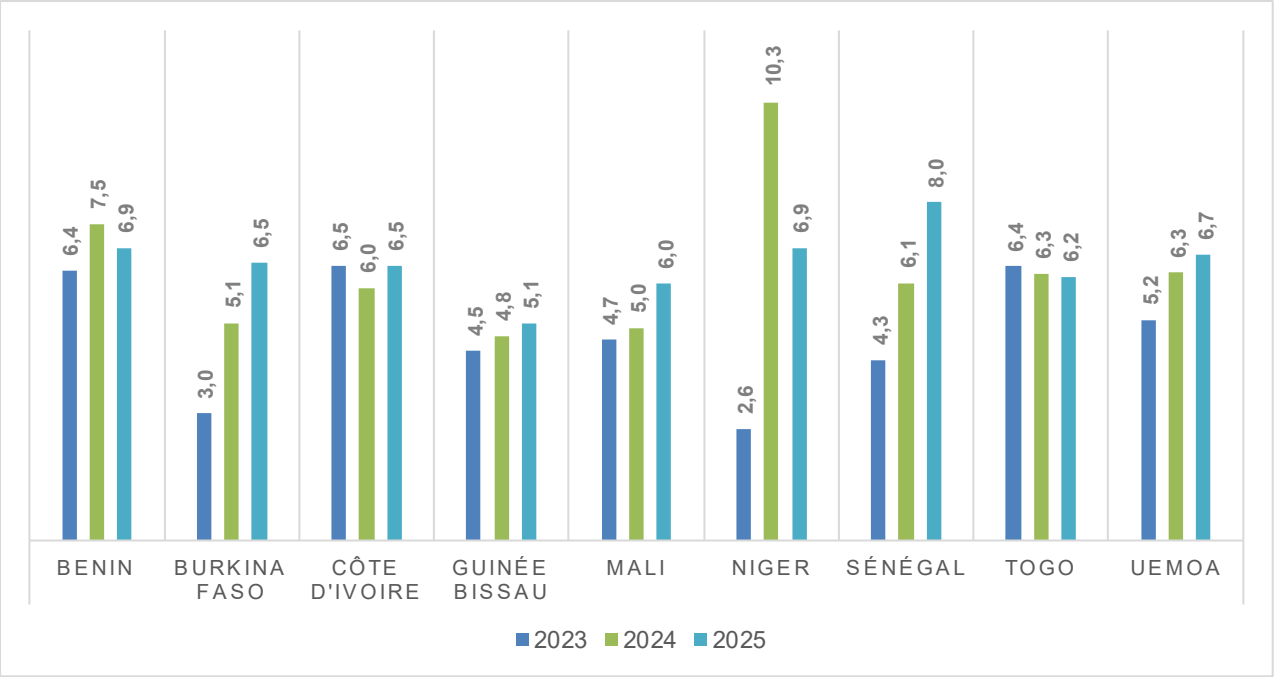
haussière durable sur les cours. Parallèlement, la reprise des exportations en Thaïlande et au Mexique a renforcé la disponibilité sur le marché, accentuant la tendance à la baisse.

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Le taux de croissance économique est projeté à 6,7% en 2025, après 6,3% en 2024. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières premières, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics et la montée des tensions commerciales au niveau mondial. En outre, la persistance de la crise sécuritaire dans la région et la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union constituent des facteurs de risques.

Graphique 4 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA de 2023 à 2025



Source : Commission UEMOA, *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, juin 2025.

■ Activité agricole[9]

Les statistiques agricoles présentées sur cette partie du rapport sont des données consolidées pour la campagne agricole 2024/2025 qui fournissent une estimation de la production agricole évaluée à l'échelle de l'Union au titre de l'année 2024, moyennant quelques estimations faites pour certains pays sur la base des données historiques. Globalement, en 2024, les statistiques estimées de la production agricole, au niveau régional,

[9] Cette partie procède à l'analyse des données transmises par les Etats membres à la Commission. Au Niger, les données transmises s'arrêtent à la campagne 2022/2023. Pour le Burkina Faso et le Sénégal, des estimations sont faites pour les productions portant sur la campagne 2024-2025, soit en reconduisant les productions antérieures 2023/2024 (Burkina Faso), soit en prenant comme hypothèse l'évolution de la branche agricole dans la publication des comptes nationaux trimestriels au titre du 4e trimestre 2024. Ces estimations ont été apportées pour les besoins de l'analyse globale de l'évolution de la production agricole dans l'espace UEMOA et n'engagent que les rédacteurs de la présente note.

font ressortir une augmentation de la production agricole vivrière de 6,1% et une légère baisse de celle d'exportation, évaluée à 0,5%.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 4,2% pour les produits vivriers et une contraction de 2,5% a été notée au niveau de la production d'exportation. Les céréales, et les légumes ont essentiellement contribué à l'amélioration de la production de produits vivriers. En effet, pour ces deux productions, les statistiques consolidées de la Direction des statistiques agricoles (DSA) du pays affichent des progressions, respectives de 6,1% et 28,5%. En ce qui concerne la production pour usage d'exportation et en l'absence des statistiques sur la production de la canne à sucre et de la banane, elle affiche une baisse de 2,5%. Toutefois, les productions de coton et d'anacarde se sont confortées, respectivement de 4,3% et 6,4% en 2024.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est contractée de 3,6%, malgré la bonne tenue des productions de cacao (+3,6%) et de café (+53,8%). Il faut noter que la production de cacao a été impulsée par la demande mondiale, avec un prix sur le marché international relativement favorable pour encourager la production, malgré les effets climatiques touchant les plants par le biais de la pourriture de fongique. En revanche, la production d'anacarde s'est repliée de 22,9% en 2024, de même que les récoltes de bananes (-5,3%).

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	%	en tonnes	%
Bénin	12 664 875	4,2	2 708 113	-2,5
Burkina Faso	5 914 922	21,7	1 888 549	16,4
Côte d'Ivoire	23 374 610	6,4	7 988 560	-3,6
Guinée Bissau	646 004	2,8	166 887	-11,9
Mali	11 010 851	10,7	656 679	12,7
Niger	10 067 447	0,0	1 323 481	0,0
Sénégal[10]	5 746 480	-3,4	3 022 685	-3,4
Togo	4 610 626	6,6	162 979	76,6
UEMOA	**74 035 814**	**6,1**	**17 917 931**	**-0,5**

Source : INS des Etats membres, estimation CUEMOA, juin 2025.

En Guinée-Bissau, l'évolution de la production agricole a été mitigée, avec une hausse de de 2,8% de la production des produits vivriers et une contraction de 11,6% des produits d'exportation. Les produits vivriers ont été confortés par la hausse de la production de céréales (+8,9%), avec une production de riz en hausse de 7,8%, tandis que la production des autres céréales sèches a progressé de 12,1%. En revanche, les productions de tubercules et de légumineux ont respectivement baissé de 3,2% et 2,7% en 2024. La production d'exportation de produits agricoles, essentiellement portée par la culture de l'anacarde, a enregistré une baisse de 11,9%, avec une contraction de 7,7% de la production de l'anacarde en 2024.

[10] https://www.ansd.sn/sites/default/files/2025-04/Note_PIB-trim_T4%202024-maj.pdf

Au Mali, le secteur agricole s'est bien comporté pour la campagne de 2024, les récoltes de produits du vivrier s'étant affichées en hausse de 10,7%, tandis que les productions d'exportation, principalement constituées du coton, sont ressorties en progression de 12,7%. Les productions vivrières, essentiellement constituées des spéculations céréalières que sont le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, se sont toutes bien consolidées.

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de production au titre de la campagne agricole 2024/2025 tablent sur une hausse de 6,1% des produits du vivrier, par rapport, à la campagne précédente, et une bonne reprise de la production d'exportation (+76,6%), impulsée par la production de coton qui s'est revigorée de plus de 95%, par rapport à la campagne précédente. Les productions de café et de cacao se sont, quant à elles, confortées de 67,7% et de 43,1%, respectivement, pour cette campagne.

Globalement, et en sus des hypothèses formulées sur la production au Burkina Faso et au Sénégal, la production agricole de l'Union afficherait une hausse de 6,1% de sa composante vivrière et un repli de 0,5% de la composante d'exportation.

■ Activité industrielle[11]

Au 2e trimestre 2025, l'évolution de l'activité industrielle en Côte d'Ivoire est mitigée. En effet, elle s'est inscrite en baisse de 2,7% en variation trimestrielle et en hausse de 9,5% en glissement annuel. Par rapport au trimestre précédent, l'activité industrielle s'est repliée en marge des contreperformances dans l'industrie manufacturière (-4,3%), notamment pour ce qui concerne la fabrication de produits alimentaires (-13,7%) et de boissons (-11,0%). L'activité de fabrication de produits chimiques a aussi baissé de 8,2% et celle de produits pharmaceutiques a enregistré une baisse de 3,1%. Dans le sous-secteur de la production d'énergie, les activités se sont également inscrites en baisse, globalement de 1,6%, tirées par les contractions respectives de 1,7% de la production d'électricité et de 0,3% des activités de captage, de traitement et de distribution d'eau. Cependant, l'extraction d'hydrocarbures et le secteur connexe du raffinage de pétrole se sont bien comportés sur la période, enregistrant des hausses de production de 9,4% et 10,8%, respectivement.

En glissement annuel, l'activité industrielle ivoirienne s'est consolidée de 9,5%, malgré la baisse relevée en variation trimestrielle. L'ensemble des sous-secteurs des industries extractives, du manufacturier, de la production d'énergie et des activités environnementales se sont consolidés par rapport à la même période de l'année précédente. Néanmoins, une contraction de 8,7% de la fabrication des produits alimentaires a été relevée, par rapport au 2ème trimestre 2024.

En cumul, sur le 1er semestre 2025, la production industrielle en Côte d'ivoire s'est consolidée de 6,6%, essentiellement tirée par la vigueur dans les activités extractives qui se sont consolidées de 12,4%. Les industries manufacturières, la production d'énergie et les industries environnementales se sont bien comportées sur la période, enregistrant des progressions respectives de 4,2%, 4,0% et 3,2%.

[11] Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles pour le Burkina et le Bénin sur la période sous revue. En effet, pour ces deux pays, nous relevons un retard d'un trimestre dans la publication de l'indice.

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle s'est consolidée au 2e trimestre 2025, soutenue par la bonne dynamique des industries manufacturières et de la production d'électricité, de traitement et de distribution d'eau. En variation trimestrielle, la production industrielle s'est améliorée de 1,8%, marquée par une augmentation de la production manufacturière de 1,8%, une hausse de 2,2% de la production d'électricité et de 1,4% pour la production et distribution d'eau. En glissement annuel, elle s'est confortée de 7,7% et elle a progressé de 7,3% sur le premier semestre, soutenue principalement par les industries manufacturières et la consolidation de la production d'électricité et d'eau.

Au Mali, l'activité industrielle s'est nettement repliée, au 2e trimestre 2025, avec un recul de 36,9% en variation trimestrielle, sous l'effet notable de la forte baisse des activités d'égrenage de coton qui s'expliquerait par la saisonnalité de la production. La fabrication de textile a également affiché une baisse de 37,4% par rapport au trimestre précédent, de même que la fabrication de produits chimiques (-17,0%) et l'industrie alimentaire (-3%). Toutefois, les sous-secteurs de l'extraction d'or et de la production d'électricité ont enregistré des performances remarquables. La production d'or a enregistré un bond de 70% par rapport au 1er trimestre de l'année et la production d'électricité s'est améliorée de près de 30% sur la même période.

En glissement annuel, la production industrielle s'est repliée de 2,2% au 2e trimestre 2025, essentiellement imputable au niveau de la production d'or. Bien que la production d'or se soit nettement améliorée par rapport au trimestre précédent, son niveau est relativement faible par rapport à la même période il y a un an.

En cumul, sur le 1er semestre de l'année, l'activité industrielle au Mali a enregistré une progression de 6,4%, à la faveur d'une bonne dynamique de l'égrenage de coton, de la fabrication de produits chimiques et de la production d'électricité. Cette performance a été atténuée par la contraction de l'extraction d'or et la fabrication de produits alimentaires.

Au Niger, la production industrielle s'est contractée de 12,0% par rapport au 1er trimestre 2025, sous l'effet conjugué de la baisse de la production dans les industries minières et dans les industries manufacturières. Dans les mines, en l'absence d'activités dans l'extraction d'or, la production d'uranium s'est repliée de plus 60%, notamment en raison de la suspension temporaire des contrats de production. En effet, les autorités du Niger souhaitent réorganiser le secteur minier pour renforcer les avantages en faveur des populations nigériennes, avec la mise en place de compagnies nationales aurifères et uranifères qui devront exercer en concurrence avec les compagnies étrangères. Pour ce qui est du pétrole, sa production a baissé de 14,5%.

En glissement annuel, l'activité industrielle s'est renforcée de 6,2% au 2e trimestre 2025, à la faveur de la bonne tenue des industries minières et de la production d'électricité. Comparativement à la même période de l'année précédente, les activités minières et extractives se sont confortées de 15,7% à la faveur de la production pétrolière et du charbon carbonisé. La production d'électricité a augmenté de 2,8%, ce qui augure une bonne reprise dans le secteur énergétique qui a connu des difficultés majeures sur ces derniers trimestres, avec la crise sécuritaire. La production d'uranium s'est affaiblie de près de 85%, en raison des suspensions de contrats susmentionnées.

En cumul, sur le 1er semestre, l'activité industrielle s'est consolidée de 33,9% par rapport à la même période de l'année 2024, sous l'effet de la bonne dynamique dans les industries minières, en particulier à la faveur de l'exploitation pétrolière, mais aussi, du fait de la reprise de la production d'électricité. Cette performance a été amoindrie par la baisse relevée dans les industries manufacturières (-12,2%), tirées par les contreperformances des activités de raffinage de pétrole (-14,8%).

Au Sénégal, l'activité industrielle a crû de 5,6% au 2e trimestre 2025, comparativement au trimestre précédent, à la faveur de la bonne tenue des activités minières et extractives sous l'influence de l'exploitation d'hydrocarbures au large des côtes du pays. La production des industries minières et extractives s'est renforcée de 16,0% en variation trimestrielle, la production d'hydrocarbures s'étant établie en hausse de 27,2%. La production de minerais métalliques, essentiellement composés d'or, s'est repliée de 19,5, tandis que les industries manufacturières se sont contractées de 3,9% sur le 2e trimestre, en variation trimestrielle, du fait des contreperformances dans la fabrication de produits agroalimentaires (-3,1%) et de produits chimiques (-17,8%). Du côté de la production d'électricité, l'activité s'est nettement améliorée au 2e trimestre par rapport au trimestre précédent, affichant une évolution positive de 11,6%.

En glissement annuel, la production industrielle s'est inscrite en hausse de 29,9% au 2e trimestre 2025. Ce dynamisme est favorisé par l'exploitation pétrolière, en plus de l'exploitation gazière qui est entrée en phase de production en janvier 2025. La production minière et d'hydrocarbures a ainsi plus que doublé (+101,3%) par rapport au 2e trimestre 2024. La production d'énergie (eau, électricité et gaz), pour sa part, s'est améliorée de 5,3%. Il en est de même pour les branches « raffinage de pétrole » (+21,6%) et « fabrication de produits métallurgiques » (+37,3%). Ces performances ont été amoindries par le repli observé dans les industries manufacturières, inscrites en légère baisse de 0,7%, sous l'effet de la baisse de la production des produits agroalimentaires (-3,6%) des produits chimiques et pharmaceutiques (-12,7%) et des matériaux minéraux (-6,3%)..

En cumul, sur le 1er semestre 2025, l'industrie au Sénégal s'est revigorée de 26,7%, impulsée par la bonne dynamique des industries extractives et minières (+84%) tirées par l'exploitation d'hydrocarbures ainsi que la bonne tenue des industries manufacturières (+1,4%) et de la production d'énergie (+2,9%).

Au Togo, l'activité industrielle a fléchi de 13,5% au 2e trimestre 2025, comparativement au 1er trimestre 2025, après une bonne dynamique sur les quatre (04) derniers trimestres. Cette baisse est imputable aux contreperformances au niveau des sous-secteurs « industries manufacturières » (-8,8%), « industries extractives et minières » (-38,2%), « production et distribution d'énergie (-5,0%) » et « environnement » (-29,2%).

Cependant, en glissement annuel et en cumul sur le 1er semestre 2025, le secteur industriel au Togo est ressorti en bonne progression, avec des hausses respectives de 11,8% et de 15,6% de la production. En glissement annuel, au 2e trimestre 2025, la hausse de la production industrielle s'explique par les meilleures performances réalisées dans les industries manufacturières (+22,0%) et les industries environnementales (+17,6%), comparativement à la même période de l'année précédente. Il faut noter que le niveau de la

production manufacturière était relativement faible au 2e trimestre 2024, avec un niveau de l'indice qui s'affichait à 91,2%.

Sur le 1er semestre 2025, l'activité industrielle a enregistré une croissance de 15,6%, à la faveur de la bonne tenue des industries extractives qui ont crû de 5,9% et du dynamisme des industries manufacturières (+25,7%) et environnementales (+28,1%). Ces résultats ont été amoindris par le repli de la production d'énergie (-8,5%), en rapport avec la contreperformance dans la production et distribution d'eau (-18,3%). Toutefois, la production d'électricité s'est améliorée de 3,3% sur le semestre.

■ Activité dans le commerce et les services[12]

En Côte d'Ivoire, l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce a connu une hausse de 2,2% au deuxième trimestre 2025, par rapport au trimestre précédent. Cette hausse s'explique par la bonne tenue de ses sous composantes que sont le « *commerce de gros, hors auto, motos et accessoires* » (+12,0%), le « *commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycle*s » (+2,0%) et le « *commerce de détail, hors auto, motos et accessoires* » (+1,9%). La progression est plus marquée en glissement annuel (+15,3%).

Au deuxième trimestre 2025, comparé au trimestre précédent, l'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services **de la Guinée Bissau** est ressorti en hausse de 2,1%. Cette performance est principalement imputable à la bonne performance des sous-branches « *parfumerie et produits de beauté* » (+2,4%), « *produits pharmaceutiques et médicaux* » (+2,2%), ainsi que « *produits pétroliers* » (+2,1%), « *autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs* » (+2,4%) et « *textiles, habillement, articles chaussants et cuirs* » (+2,3%). En glissement annuel, l'indice a connu une hausse de 6,3%.

Au Sénégal, au deuxième trimestre 2025, le chiffre d'affaires du commerce a chuté de 32,6% par rapport au trimestre précédent, notamment en raison du recul observé dans les branches « *commerce et réparation d'automobiles et de motocycles* » (-39,8%), « *commerce de gros* » (-33,5%) et « *commerce de détail* » (-31,6%). Comparé à la même période de 2024, l'indice a baissé de 32,1%.

Pour les services, l'indice est ressorti en baisse de 4,0% au deuxième trimestre 2025, grâce à la bonne tenue des sous-branches « *activités de poste et de courrier* » (-75,1%), « *production audio et vidéo : télévision, cinéma et son* » (-41,4%), « *recherche et développement* » (-37,5%), et « *autres activités spécialisées scientifiques et techniques* » (-24,8%). En glissement annuel, l'indice a augmenté de 5,7%.

■ Créations d'entreprises[13]

En **Guinée-Bissau**, le nombre d'entreprises enregistrées au deuxième trimestre 2025 est passé de 143 à 203, marquant une hausse de 42,0% par rapport au premier trimestre 2025. En glissement annuel, cela représente une hausse de 34,4 %.

[12] Seuls, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services, au titre du deuxième trimestre 2025.
[13] Les autres Etats membres n'ont pas transmis les données sur les créations d'entreprises au titre du deuxième trimestre 2025.

Au **Niger**, le deuxième trimestre 2025 a enregistré une baisse de 23,4% des entreprises enregistrées par rapport au premier trimestre 2025. Le nombre d'entreprises enregistrées s'est affiché à 4 506, contre 5 885 le trimestre précédent. Toutefois, comparé à la même période en 2024, la création d'entreprises a augmenté de manière significative (+21,2%).

Au **Sénégal**, le nombre de créations d'entreprises individuelles a chuté de 32,5%, se situant à 13 551, contre 20 085 au premier trimestre 2025. Par rapport à la même période en 2024, ce nombre s'est affiché en baisse de 16,8%.

Enfin, au **Togo**, le nombre d'entreprises enregistrées au premier trimestre 2025 a augmenté de 45,0% par rapport au quatrième trimestre, passant de 2 940 à 4 262. En glissement annuel, il est ressorti en baisse de 5,4%.

2.1. Evolution de l'inflation[14]

Sur le deuxième trimestre 2025, les prix à la consommation de l'Union ont augmenté de 0,7% par rapport au trimestre précédent, sous l'influence, essentiellement, de la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. En effet, les « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » ont crû de 1,1% sur le trimestre, contribuant à plus de 0,4 point de pourcentage (pp) à la hausse des prix à la consommation. En variation, trimestrielle, les prix de la composante « *restauration et du service d'hébergement* » ont également évolué à la hausse (+0,8%), suivis respectivement par ceux des « *services d'information et de communication* » (+0,7%) et ceux des « *boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants* » (+0,7%). Ces évolutions ont été atténuées par les baisses de prix observées au niveau des services de « *transport* » (-0,5%) et des « *assurances et services financiers* » (-0,5%) sur la même période.

Par rapport au trimestre précédent, l'analyse du l'évolution des prix à la consommation révèle des hausses de l'indice général des prix au Bénin (+1,4%), au Burkina (+1,7%), en Côte d'Ivoire (+1,0%), au Mali (+2,0%) et au Togo (+1,9%). Ces tendances ont été amoindries par le repli du niveau général des prix en Guinée-Bissau, au Niger et au Sénégal, respectivement de 2,4%, 2,2% et 0,5%.

Comparativement au 2e trimestre de l'année précédente, les prix à la consommation sont également inscrits en hausse de 0,8%, tirés principalement par la hausse de 2,1% des prix des « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* ». les prix des « *boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants* » ont progressé de 1,8% en glissement annuel, de même que les prix des services d'information et de communication et des services d'enseignement (voir tableau 3). Cependant, il a aussi été relevé une baisse des prix, bien que modeste, au niveau des services de restauration et d'hébergement (-1,3%) ainsi qu'au niveau des services culturels et loisirs (-1,3%). Par ailleurs, la hausse de 0,8% sur ce trimestre, en glissement annuel, est la moins importante depuis le 1er trimestre 2020, ce qui corrobore l'idée de tensions inflationnistes en déclin au niveau régional.

[14] Un changement de base de l'indice a été opéré, pour l'ensemble des Etats membres et au niveau régional, à compter de janvier 2025. (Cf. encadré, en annexe).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

DIVISIONS DE CONSOMMATION	Pond.	2024			2025		Variation (%)	
		T2 (1)	T3 (2)	T4 (3)	T1 (4)	T2 (5)	Trim.	Glis.
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	**3707**	104,7	107,6	104,4	105,6	106,9	1,1	2,1
02. BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	**74**	101,4	101,5	102,8	102,5	103,2	0,7	1,8
03. VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	**534**	101,3	101,4	101,3	102,2	102,3	0,1	1,0
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	**1088**	103,8	104,9	104,3	102,8	103,2	0,4	-0,6
05. AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN MÉNAGER COURANT	**354**	102,1	102,8	103,4	102,3	102,4	0,1	0,2
06. SANTÉ	**529**	103,4	104,5	104,2	103,0	103,6	0,6	0,2
07. TRANSPORT	**925**	101,5	101,6	101,6	101,8	101,4	-0,5	-0,2
08. INFORMATION ET COMMUNICATION	**781**	100,7	100,5	100,3	100,9	101,6	0,7	0,9
09. LOISIRS, SPORT ET CULTURE	**151**	101,3	101,1	101,3	99,9	100,0	0,1	-1,3
10. SERVICES D'ENSEIGNEMENT	**212**	100,6	101,0	102,3	102,3	102,8	0,5	2,1
11. RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	**1249**	104,2	104,4	106,1	102,1	102,9	0,8	-1,3
12. ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	**24**	99,9	98,5	99,1	99,2	98,7	-0,5	-1,3
13. SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS ET SERVICES DIVERS	**373**	102,3	102,5	102,7	102,9	103,1	0,2	0,8
00. IPHC	**10000**	**103,3**	**105,0**	**103,7**	**103,4**	**104,1**	**0,7**	**0,8**

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2025.

Concernant l'évolution des prix, toujours en glissement annuel, dans les Etats membres de l'Union, une forte pression à la hausse des prix est apparue au Mali (+7,4%), soit une contribution de 0,5 point à la hausse de 0,8% des prix constatée au niveau régional. Aussi, l'évolution des prix au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal ont contribué positivement, mais dans de moindres mesures, à la hausse des prix enregistrée par l'Union. Le renchérissement des prix à la consommation dans ces économies a été tempéré par la stabilité des prix en Côte d'Ivoire et la baisse enregistrée au Niger (-4,2%).

A fin juin 2025, l'inflation, au niveau régional, est ressortie à 2,3% contre 3,2% à fin mars 2025, soit un ralentissement de l'évolution du niveau général des prix. La hausse des prix est expliquée par le renchérissement des prix des produits alimentaires qui contribuent à plus de 1,4 pp au taux d'inflation. Les prix du logement, eau et électricité ainsi que ceux de la restauration et de l'hébergement ont également connu une augmentation sur les douze (12) derniers mois, à fin juin 2025. Ils ont respectivement crû de 1,9% et 1,6%.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats membre	Pond.	2024			2025		Variation (%)	
		T2	T3	T4	T1	T2	Trim.	Gliss.
BENIN	**959**	102,1	100,9	100,4	101,7	103,2	1,4	1,1
BURKINA	**1046**	103,1	106,9	105,9	102,9	104,6	1,7	1,5
COTE D'IVOIRE	**3373**	103,7	104,6	103,7	102,8	103,7	1,0	0,0
GUINEE-BISSAU	**97**	103,4	104,9	105,3	107,4	104,8	-2,4	1,4
MALI	**1148**	101,8	106,5	105,5	107,2	109,3	2,0	7,4
NIGER	**943**	110,4	114,1	107,6	108,1	105,8	-2,2	-4,2
SENEGAL	**1827**	100,2	101,2	101,4	101,0	100,5	-0,5	0,3
TOGO	**607**	104,4	104,3	101,9	102,9	104,9	1,9	0,4
UEMOA	**10000**	**103,3**	**105,0**	**103,7**	**103,4**	**104,1**	**0,7**	**0,8**

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2025.

L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les produits frais et les produits de l'énergie, est ressortie à 1,6% à fin juin 2025, contre 1,9% à fin mars 2025. Cette dynamique corrobore également le constat susmentionné d'un ralentissement de l'inflation globale sur la période. Cette situation s'explique aussi par la détente des prix des produits de l'énergie, à la faveur du fléchissement des cours du pétrole sur le marché international, au cours de la même période.

Du point de vue de l'origine, la hausse des prix est plus prononcée au niveau des produits locaux (+2,2%) qu'au niveau des produits importés (+1,3%)[15].

Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023

Etats membre	Pond.	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prév.)
BENIN	**959**	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	1,8
BURKINA	**1046**	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	0,9
COTE D'IVOIRE	**3373**	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	0,6
GUINEE-BISSAU	**97**	0,2	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	1,5
MALI	**1148**	-3,0	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2	7,0
NIGER	**943**	-2,5	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	-1,4
SENEGAL	**1827**	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	1,9
TOGO	**607**	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	2,4
UEMOA	**10000**	**-0,5**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,3**	**1,6**

Source : Commission de l'UEMOA, sept 2025.

Globalement, sur la base des informations disponibles à fin juin 2025 et en appliquant une prévision tendancielle corrigée de la saisonnalité des prix sur le reste de l'année, ***l'inflation de l'Union est projetée à 1,6% en 2025, contre une prévision initiale, à fin mars 2025 de 2,8%***. La hausse des prix à la consommation serait encore soutenue au Mali où l'inflation devrait ressortir à 7,0% en 2025, contre 3,2% en 2024. Dans une moindre mesure, une tendance à la hausse de l'inflation serait attendue au Bénin, à 1,8% en 2025, contre 1,4% en 2024. Dans les autres Etats membres, une détente générale du niveau des prix serait observée, en particulier, au Niger où une désinflation de 1,4% serait attendue. Seul le Mali encourt un risque de dépassement du seuil de 3% à fin 2025.

2.2. Secteur extérieur

Au deuxième trimestre 2025, les échanges commerciaux de l'Union ont affiché des dynamiques contrastées. En effet, par rapport au trimestre précédent, les exportations sont restées quasiment stables, tandis que les importations ont enregistré une baisse de 4,3%. Comparativement au même trimestre de l'année 2024, les exportations ont bondi de 51,5% et les importations ont augmenté de 3,0%.

■ Exportations

[15] Voir tableau annexe A.

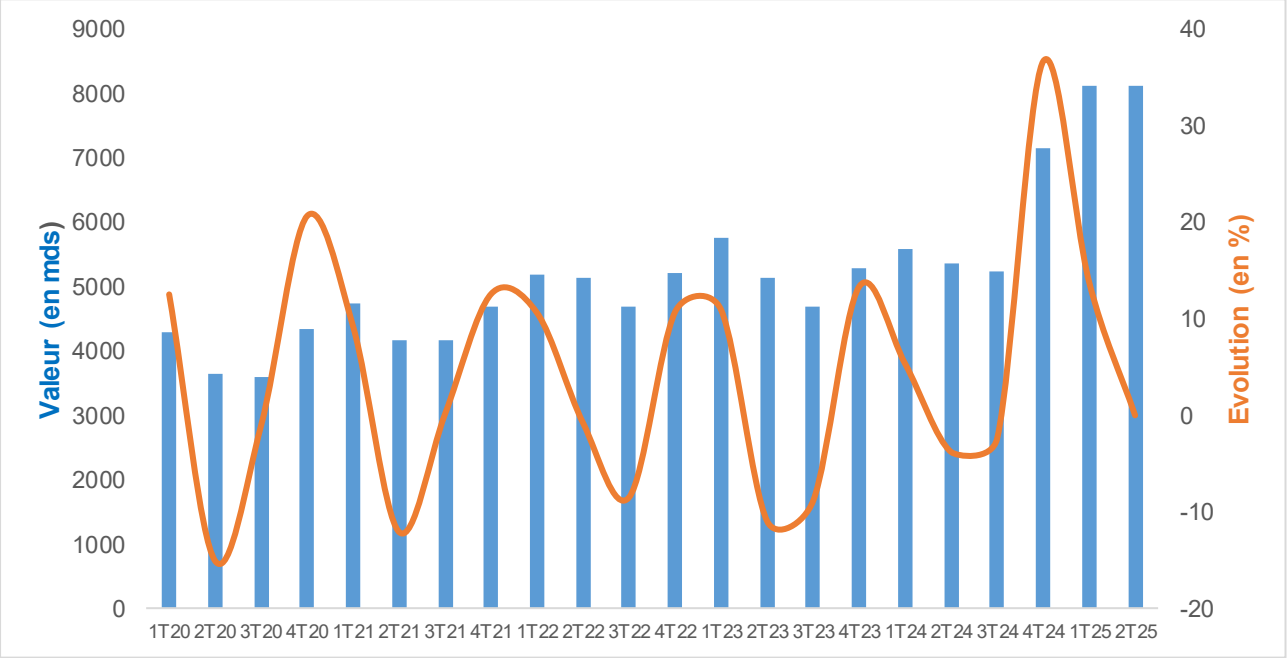
Les exportations de l'Union se sont élevées à 8 117,5 mds, soit légèrement en-dessous de leur niveau de 8 120,7 mds observé au premier trimestre 2025. Cette stabilité résulte principalement des évolutions mitigées des ventes à l'extérieur des Etats membres. En effet, les baisses des exportations au Bénin (-20,2%), en Côte d'Ivoire (-4,9%), au Niger (-26,7%) et au Togo (-13,6%) ont été atténuées par les hausses enregistrées au Burkina Faso (+13,5%), en Guinée Bissau (+1 514,8%) et au Mali (+20,2%).

La baisse trimestrielle des exportations du Bénin, d'après le *Bulletin du Commerce extérieur* de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), est principalement due à la chute de certains produits clés pour les ventes à l'extérieur du pays dont le coton (hors linters, non cardé ni peigné) qui a été le facteur le plus déterminant avec une contribution négative de 18,1 points de pourcentage (pp). Les graines et fruits oléagineux et les graines de coton y ont également contribué de manière significative avec des baisses respectives de 5,6 pp et 4,7 pp. Le Bangladesh reste la première destination des produits béninois, représentant 42,8% de la valeur totale des exportations du trimestre. La majorité de ces ventes sont constituées de coton pour une valeur de 50,6 mds de FCFA, bien que cela représente une baisse par rapport aux 75,1 mds de FCFA du trimestre précédent. À l'échelle africaine, le Nigéria est le principal partenaire commercial du Bénin et représente 3,7% de la valeur totale des exportations du trimestre, après 2,7% au trimestre précédent. Il est suivi par le Togo (+2,6%) et le Burkina Faso (+2,5%) en termes de volume d'exportations. Au sein de la CEDEAO, le Nigéria est également en tête, avec une part de 38,6% des exportations de l'espace, contre à 45,1% au premier trimestre.

Pour ce qui est du Niger, le recul de ses exportations s'explique principalement par la forte chute des exportations d'« *huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux* » (-30,4%), d'« *animaux vivants* » (-53,7%) et d'« *autres produits* » (-43,1%). Cependant, cette baisse a été partiellement atténuée par une augmentation des ventes d'« *hydrocarbures* » (+10,6%) à l'extérieur, des produits des mines (dont l'or) qui ont bondi de 112,5%, et des « *produits agricoles* » (+44,6%).

Quant au Burkina Faso, la hausse de ses exportations est principalement due à la consolidation de ses ventes d'or. D'après le *Bulletin sur le commerce extérieur* de l'Institut National de la Statistique de la Démographie (INSD), avec une valeur record de 1 352,4 milliards de FCFA (+14%), l'or non monétaire représente 87% des exportations totales du deuxième trimestre 2025, confirmant sa position de premier produit d'exportation du pays. Cette dynamique a été renforcée par l'augmentation des ventes de fruits (frais ou secs) qui ont bondi de 310,1%. Cependant, il est à noter que les exportations de coton ont enregistré une baisse significative de 48,2% au cours de la même période. La majeure partie des exportations du trimestre, principalement de l'or, est dirigée vers les Émirats Arabes Unis. Ces derniers renforcent leur position de leader acquise au trimestre précédent, avec une part de 53% des ventes totales, au détriment de la Suisse, dont la part a légèrement diminué pour atteindre 35,2%. À l'échelle africaine, le Ghana et le Togo sont les principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso, représentant respectivement 2,8% et 2,2 % des exportations totales. Dans la zone UEMOA, le Togo se place en première position avec 48,7% des exportations communautaires du Burkina Faso. Il est suivi par la Côte d'Ivoire (+24,8%), le Mali (+18,8%), le Niger (+4,1%), le Sénégal (+3,3%) et le Bénin (+0,3%).

Graphique 5 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

En glissement annuel, c'est-à-dire comparativement au même trimestre de l'année 2024, les exportations de l'Union ont connu une augmentation significative de 2 760,5 milliards de FCFA (+51,5%) au cours du deuxième trimestre 2025. Cette croissance s'explique par la hausse des ventes dans tous les États membres, à l'exception du Bénin, qui a enregistré une baisse de 44,3%. Le Niger a connu la plus forte augmentation (+535%), en lien avec le début de l'exportation de pétrole brut au troisième trimestre 2024. Le Burkina Faso (+90,3%) y a également fortement contribué, grâce à la consolidation de ses ventes d'or. Le Sénégal (+80,4%) et la Côte d'Ivoire (+46,2%) ont aussi affiché des évolutions notables, de même que la Guinée Bissau (+15,6%), le Mali (+6,2%) et le Togo (+5,5%).

Importations

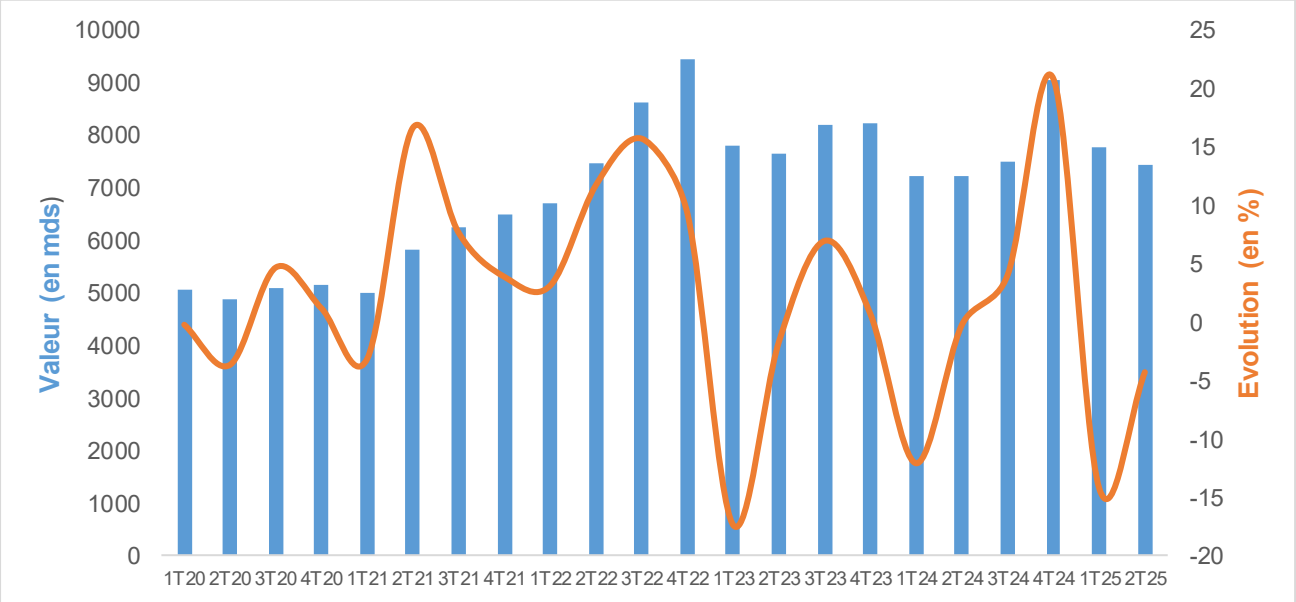
Au deuxième trimestre 2025, les importations de l'Union ont enregistré une baisse de 4,3% par rapport au trimestre précédent, s'établissant à 7 410,3 mds de FCFA. Cette diminution s'explique principalement par le repli des achats à l'extérieur de trois (03) Etats membres, à savoir le Bénin (-30,8%), le Mali (-19,3%) et le Sénégal (-9,5%). À l'inverse, les autres États membres ont vu leurs importations augmenter au cours de la même période. La plus forte hausse a été enregistrée en Guinée Bissau (+17,6%), suivie du Burkina Faso (+8,7%), du Togo (+3,7%), de la Côte d'Ivoire (+3,4%) et du Niger (+0,3%).

Pour le Bénin, la baisse des importations au cours du trimestre s'explique par la diminution des achats de plusieurs produits majeurs. Le « *riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)* » est le principal contributeur à cette baisse, avec une diminution de 16,6 pp. D'autres produits tels que les « *huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux* » (-5,6 pp) et les « *engrais, n.d.a.* » (-2,2 pp) ont aussi fortement contribué à ce recul.

Au niveau mondial, les principaux pays fournisseurs du Bénin au cours du trimestre sont l'Inde (22,2% des importations totales), la Chine (16,1%) et la France (8,1%). L'Inde, en particulier, a fourni 365 525,2 tonnes de riz pour une valeur de 81,1 mds de FCFA. À l'échelle africaine, le Nigéria est le premier fournisseur du Bénin, représentant 6,6% des importations totales. La majeure partie de ces achats (18,1 mds de FCFA) concerne les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux. Dans la zone UEMOA, la Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du Bénin, avec 0,8% des importations totales de la période.

Pour ce qui est du Burkina Faso, l'augmentation trimestrielle de la valeur globale de ses importations s'explique principalement par la hausse des importations des « *produits raffinés du pétrole* » (+16,1%), des « *produits médicinaux et pharmaceutiques* » (+14,0%), et des « *chaux, ciments et matériaux de construction manufacturés (excepté argile et verre)* » (+40,5%). Cette tendance a, cependant, été atténuée par un recul des importations de certains biens, plus précisément les « *voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes* » (-13,0%) et le « riz » (-20,1%).

Graphique 6 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

Au deuxième trimestre 2025, les importations de l'Union ont augmenté de 3,0% en glissement annuel. Cette progression est le résultat de l'augmentation des importations dans la majorité des États membres, à l'exception du Mali (-23,7%) et du Bénin (-2,9%). Pour les autres Etats, les évolutions se présentent comme suit : Burkina Faso (+15,9%), Côte d'Ivoire (+7,7%), Guinée Bissau (+8,3%), Niger (+16,6%), Sénégal (+2,7%) et Togo (+1,8%).

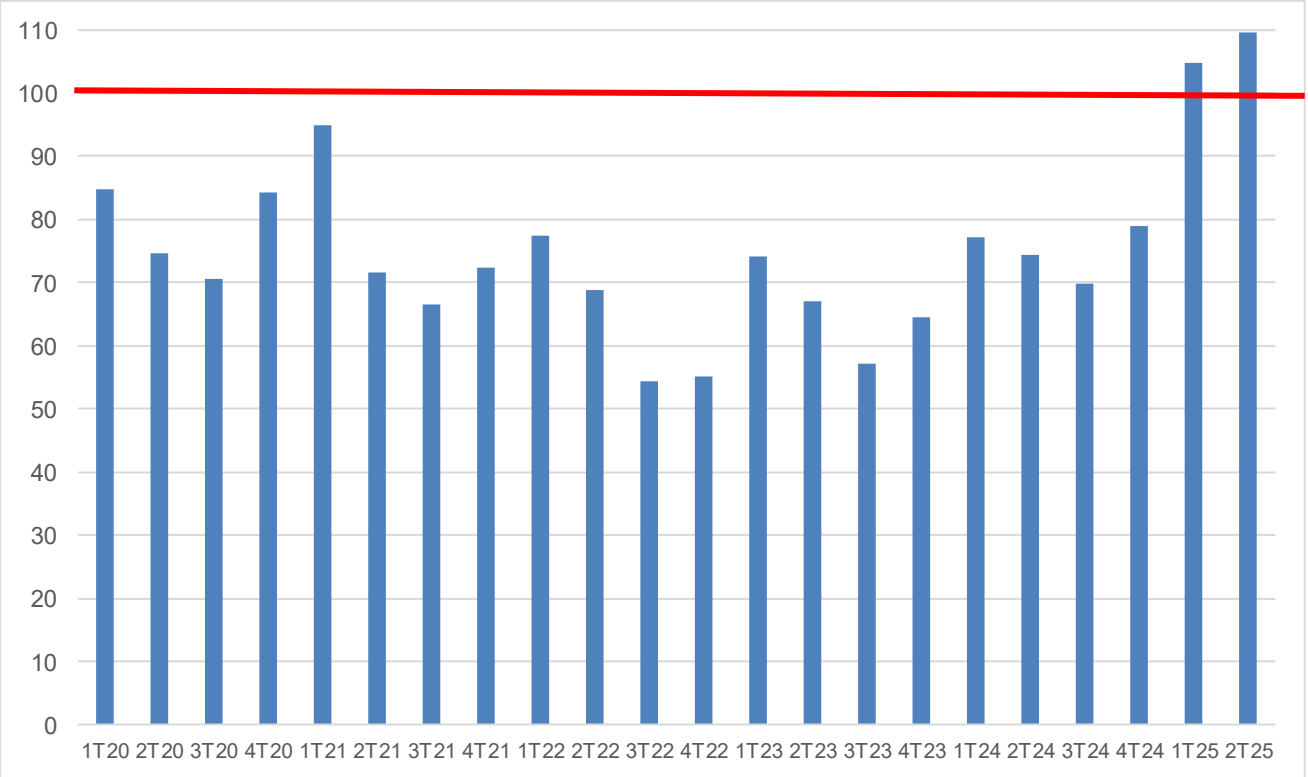
Taux de couverture

Au deuxième trimestre 2025, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont, comme au trimestre précédent, couvert leurs importations par leurs exportations. La Guinée-Bissau a également amélioré son taux de couverture à 134,5%. Cette situation favorable a permis à l'Union de couvrir ses importations par ses exportations pendant deux (02) trimestres consécutifs (109,5%, après 104,8%).

Par Etat membre, le taux de couverture observé au deuxième trimestre 2025 se présente comme suit : Bénin (+24,2%, +3,2 pp), Burkina Faso (+147,5%, +6,1 pp), Côte d'Ivoire (+140,8%, -12,4 pp), Guinée-Bissau (+134,5%, +124,7 pp), Mali (+85,9%, +28,3 pp), Niger (+90,3%, -33,2 pp), Sénégal (+83,7%, +9,4 pp) et Togo (+48,5%, -9,8 pp).

Le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union a progressé de 35,1 pp, en glissement annuel. Cette augmentation est due aux hausses enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception du Bénin (-17,8 pp). La hausse, par Etat, se présente comme ci-après : Burkina Faso (+57,6 pp), Côte d'Ivoire (+37,1 pp), Guinée-Bissau (+8,5 pp), Mali (+24,2 pp), Niger (+73,7 pp), Sénégal (+36,0 pp) et Togo (+1,7 pp).

Graphique 7 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)

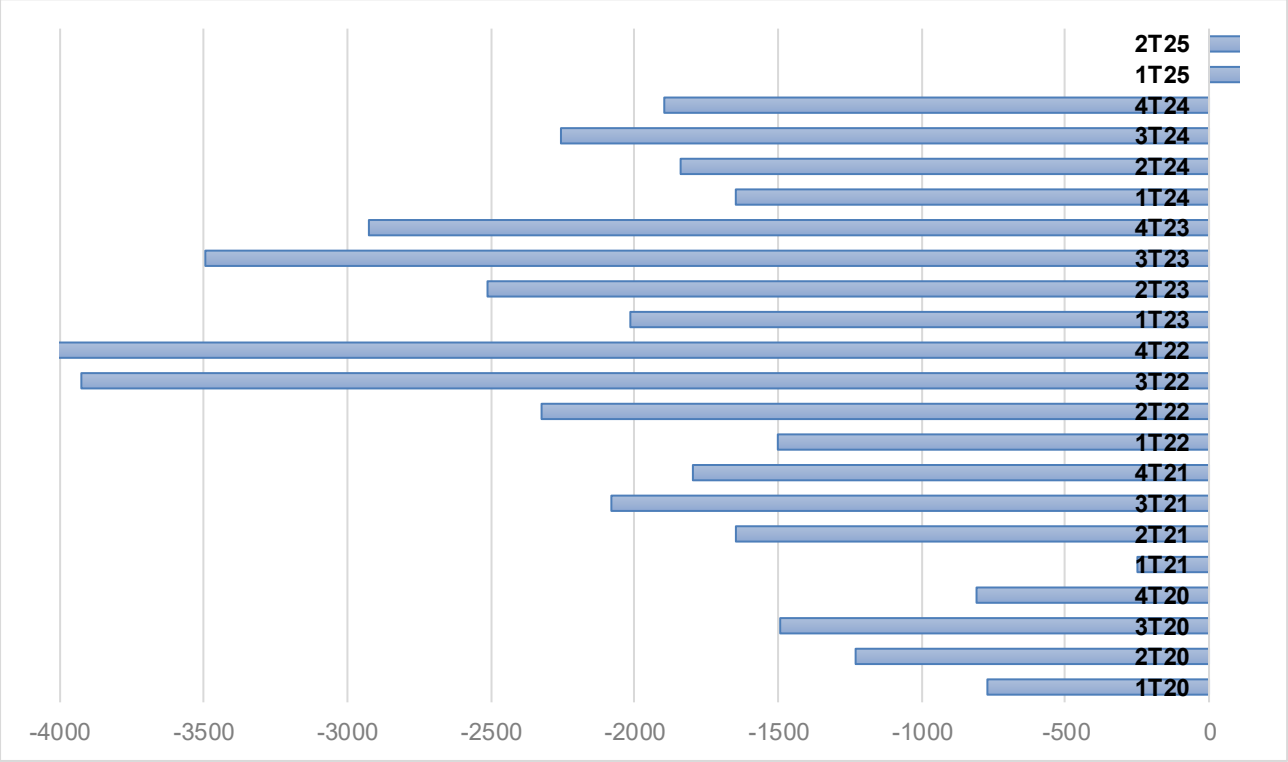


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

Solde commercial

Au deuxième trimestre 2025, le solde commercial de l'Union est ressorti excédentaire, s'élevant à 707,2 milliards de FCFA contre 373,8 milliards le trimestre précédent. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ont, chacun, enregistré un solde commercial positif, respectivement de 501 mds, 1169,8 mds et 16 mds. En outre, bien que déficitaire, le solde commercial de tous les Etats membres, à l'exception du Niger (-96,8 mds), s'est amélioré significativement au cours du trimestre. Il s'agit : du Bénin (+187,6 mds), du Mali (+266,1 mds), du Sénégal (+181,5 mds) et du Togo (+98,6 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est considérablement réduit, diminuant de 2 546,8 mds de FCFA.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA), 2020-2025

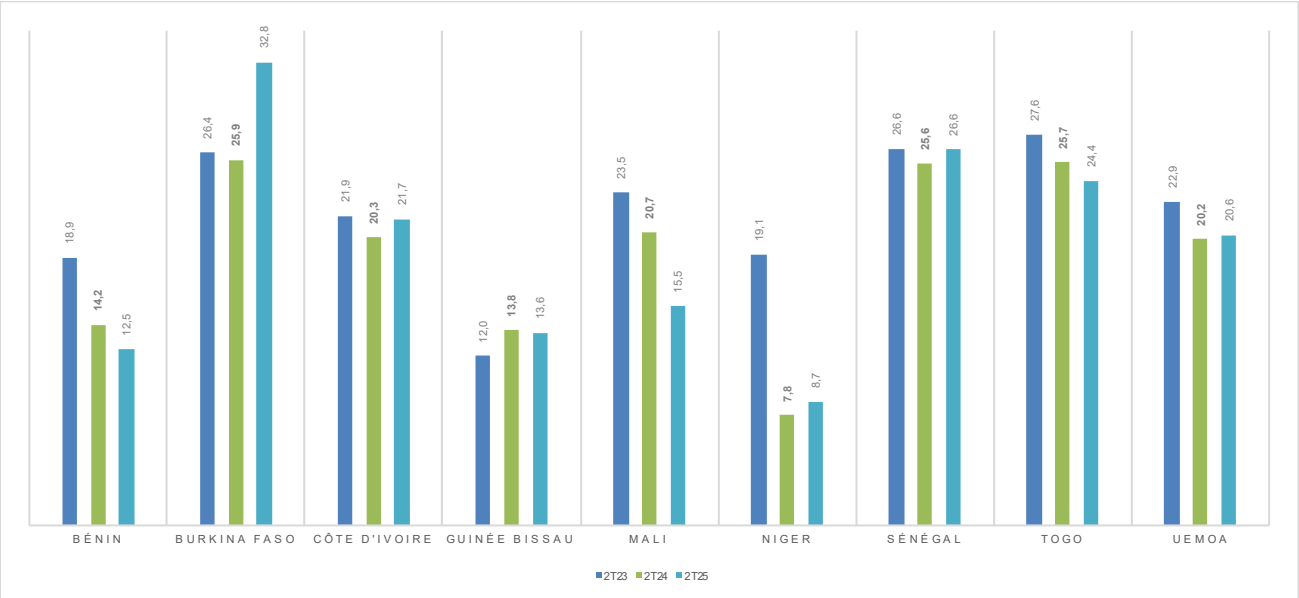


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

■ Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Au deuxième trimestre 2025, le taux de pénétration de l'Union a montré une légère contraction de 0,7 pp, par rapport au trimestre précédent. Toutefois, la tendance annuelle reste positive, avec une hausse de 0,4 pp par rapport à la même période de l'année 2024.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats.

2.3. Finances Publiques[16]

■ *Recettes*

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2025, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 6 337,8 mds contre 5 766,1 mds au deuxième trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une hausse de 571,6 mds en termes absolus et à une progression relative de 9,9% en glissement annuel.

Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	**579,5**	**947,3**	**2548,6**	**42,7**	**736,8**	**292,8**	**1190,0**	**-**
	500,0	*873,4*	*2322,6*	*42,4*	*690,5*	*261,2*	*1076,0*	*239,5*
	15,9%	8,5%	9,7%	0,8%	6,7%	12,1%	10,6%	-
Recettes Fiscales	**491,6**	**781,6**	**2119,4**	**35,3**	**550,7**	**262,9**	**1139,3**	**-**
	426,2	*697,4*	*1803,6*	*34,9*	*503,3*	*236,4*	*1026,0*	*213,4*
	15,3%	12,1%	17,5%	1,0%	9,4%	11,2%	11,0%	-
Recettes non fiscales	**63,2**	**124,2**	**296,6**	**7,5**	**25,5**	**28,3**	**56,9**	**-**
	55,6	*123,2*	*294,2*	*7,5*	*37,1*	*22,2*	*36,6*	*25,0*
	13,8%	0,8%	0,8%	-0,2%	-31,2%	27,9%	55,4%	-
Dépenses Totales	**715,3**	**1085,0**	**3063,9**	**81,6**	**853,8**	**610,8**	**1436,0**	**-**
	751,1	*963,9*	*2781,9*	*65,6*	*731,3*	*570,9*	*1387,5*	*332,3*
	-4,8%	12,6%	10,1%	24,4%	16,8%	7,0%	3,5%	-
Dépenses Courantes	**473,9**	**720,7**	**1957,8**	**54,5**	**739,7**	**282,2**	**1140,4**	**-**
	355,6	*642,2*	*1918,6*	*48,3*	*648,3*	*357,8*	*1003,8*	*256,3*
	33,3%	12,2%	2,0%	13,0%	14,1%	-21,1%	13,6%	-
Dépenses en Capital	**241,3**	**364,4**	**1106,1**	**26,6**	**114,1**	**328,6**	**295,6**	**-**
	395,5	*321,7*	*863,3*	*13,1*	*83,0*	*213,1*	*383,7*	*76,0*
	-39,0%	13,3%	28,1%	102,9%	37,5%	54,2%	-22,9%	-
Solde Global	**-135,8**	**-137,8**	**-515,3**	**-38,8**	**-117,0**	**-318,0**	**-246,1**	**-**
	-251,1	*-90,4*	*-459,3*	*-23,2*	*-40,8*	*-309,7*	*-311,5*	*-92,8*
	-45,9%	52,3%	12,2%	67,5%	186,9%	2,7%	-21,0%	-

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 2ème trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 2ème trimestre 2024. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, il a été observé, au deuxième trimestre 2025, une hausse des recettes en glissement annuel qui s'explique par les progressions observées dans tous les Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire (+226,0 mds: +9,7%), au Sénégal (+114,0 mds : +10,6%), au

[16] Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du deuxième trimestre pour le Togo n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union, au deuxième trimestre 2025, portent toutes sur la situation régionale hors Togo.

Bénin (+79,5 mds : +15,9%), au Burkina Faso (+73,8 mds : +8,5%), au Mali (+46,3 mds : +6,7%), au Niger (+31,7 mds : +12,1%) et en Guinée-Bissau (+0,3 mds : +0,8%).

Concernant les principales composantes de recettes, la hausse des recettes totales de l'Union tient principalement au recouvrement des recettes fiscales qui se sont inscrites en amélioration de 653,0 mds (soit, +13,8%), par rapport au deuxième trimestre 2024. Cette évolution des recettes fiscales résulte des performances observées dans tous les Etats membres de l'Union sur la période. Des hausses ont ainsi été observées en Côte d'Ivoire (+315,9 mds : +17,5%), au Sénégal (+113,3 mds : +11,0%), au Burkina Faso (+84,3 mds : +12,1%), au Bénin (+65,3 mds : +15,3%), au Mali (+47,4 mds : +9,4%), au Niger (+26,6 mds, : +11,2%) et en Guinée-Bissau (+0,3 mds : +1,0%). S'agissant des recettes non fiscales, elles sont, également ressorties en hausse de 26,0 mds (+4,5%) en glissement annuel. Cette augmentation est en lien avec les hausses relevées au Sénégal (+20,3 mds : +55,4%), et, dans une proportion plus faible au Bénin (+7,7 mds : +13,8%), au Niger (+6,2 mds : +27,9%), en Côte d'Ivoire (+2,4 mds : +0,8%) et au Burkina Faso (+0,9 mds : +0,8%). Les recettes non fiscales se sont, cependant, affichées en baisse au Mali (-11,6 mds : -31,2%) et en Guinée-Bissau (-0,2%).

■ *Dépenses*

Au deuxième trimestre 2025, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en hausse de 594,3 mds, soit une augmentation relative de 8,2%, par rapport au deuxième trimestre 2024. Cette dynamique des dépenses publiques, au niveau régional, a été largement impulsée par les hausses eenregistrées en Côte d'Ivoire (+282,0 mds : +10,1%), au Mali (+122,5 mds : +16,8%), au Burkina Faso (+121,2 mds : +12,6%), et dans une moindre mesure, au Sénégal (+48,5 mds : +3,5%), au Niger (+39,9 mds : +7,0%), et en Guinée-Bissau (+16,0 mds : +24,4%). Sur la même période, seul le Bénin a enregistré, une baisse de ses dépenses totales de 35,9 mds (-4,8 %).

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales selon leurs principales composantes permet de constater que la hausse observée au niveau régional a été entraînée, aussi bien par la hausse des dépenses courantes que par celle des dépenses en capital qui sont respectivement ressorties, en progression de 394,7 mds (+7,9%) et 203,4 mds (+8,9%) au deuxième trimestre de l'année 2025, par rapport au même trimestre de l'année précédente. L'augmentation des dépenses courantes a résulté des évolutions constatées dans la plupart des Etats membres, notamment, au Sénégal (+136,6 mds : +13,6%), au Bénin (+118,3 mds : +33,3%), au Burkina Faso (+78,5 mds : +12,2%), au Mali (+91,4 mds : +14,1%), en Côte d'Ivoire (+39,2 mds : +2,0%), et en Guinée-Bissau (+6,3 mds : +13,0%). Sur la même période, seul le Niger a enregistré une baisse de ses dépenses courantes, à hauteur de 75,6 mds (-21,1%). Concernant les dépenses en capital de l'Union, la hausse a, notamment, été impulsée par les évolutions observées au niveau de celles en Côte d'Ivoire (+242,7 mds : +28,1%), au Mali (+31,1 mds : +37,5%) et en Guinée Bissau (+13,5 mds : +102,9%), lesquelles n'ont que très partiellement été compensées par les baisses constatées dans les autres Etats membres, notamment au Bénin (-154,2 mds : -39,0%) et au Sénégal (-88,1 mds : -22,9%).

■ *Solde budgétaire global*

Au terme du deuxième trimestre 2025, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union a enregistré une dégradation de 22,7 mds, par rapport au deuxième trimestre 2024, pour se situer à -1 508,7 mds. Cette dégradation du solde budgétaire global de l'Union résulte principalement des diminutions des marges budgétaires au Mali, en Côte d'Ivoire, et au Burkina Faso, les trois (03) pays ayant enregistré, respectivement, des soldes budgétaires de -318,0 mds, -515,3 mds et de -137,8 mds contre -40,8 mds, -459,3 mds et -90,4 mds sur la même période, un an plus tôt. Le niveau du déficit budgétaire observé au niveau de l'Union s'explique également par les réductions des déficits budgétaires notamment au Bénin et au Sénégal, ces replis s'étant respectivement établis à 115,3 mds (-45,9%), et 65,5 mds (-21,0%), sur la même période.

2.4. Situation monétaire

■ *Masse monétaire*

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2025, la situation monétaire de l'Union indique une augmentation de 1 472,9 mds en termes absolus, correspondant à une progression relative de 2,9%, en variation trimestrielle. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des Etats membres de l'Union. En effet, par rapport au premier trimestre 2025, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse, pratiquement dans tous les Etats membres de l'Union, à savoir, en Côte d'Ivoire (+674,3 mds : +3,3%), au Sénégal (+328,7 mds : +3,1%), au Bénin (+135,8 mds : +3,7%), au Mali (+132,5 mds : +2,8%), au Burkina Faso (+109,8 mds : +1,8%), au Niger (+61,9 mds : +3,0%) et en Guinée-Bissau (+32,0 mds : +6,4%). Sur la même période, la masse monétaire s'est, en revanche, repliée au Togo (-2,0 mds : -0,1%%).

■ *Actifs extérieurs nets*

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, il a été observé une évolution à la hausse, d'un montant de 460,7 mds, soit une augmentation relative de 3,5%, par rapport au premier trimestre de la même année. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées en Côte d'Ivoire (+463,9 mds :+10,0 %) et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso (+89,4 mds :+3,8%), au Togo (+74,0 mds :+6,5%), au Niger (+66,5 mds :+18,7%), en Guinée–Bissau (+24,8 mds :+10,7%) et au Bénin (+1,0 mds :+0,1%) qui n'ont été que partiellement compensées par les baisses relevées au Mali (-156,3 mds, -46,8%) et au Sénégal (-102,5 mds :-3,8%).

■ *Créances sur les autres secteurs*

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2025, les créances sur les autres secteurs ont, au niveau régional, enregistré une hausse de 297,8 mds, soit une progression relative de 0,9%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment, au Sénégal (+116,6 mds : +1,7%), au Bénin (+91,9 mds : +3,1%), en Côte d'Ivoire (+76,8 mds : +0,6%), au Togo (+ 25,2 mds : +1,5%), en Guinée Bissau (+16,8 mds : +11,1%) et au Mali (+14,9 mds :

+0,4%). Au Burkina Faso (-42,7 mds : -1,0%) et au Niger (-42,7 mds : -1,0%), des baisses ont été relevées.

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2025 (en mds)

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Masse monétaire	**3825,3**	**6231,1**	**21403,3**	**535,0**	**4886,1**	**2126,0**	**10823,1**	**3062,5**
	3689,5	*6121,3*	*20729,0*	*503,0*	*4753,6*	*2064,1*	*10494,4*	*3064,5*
	3,7%	1,8%	3,3%	6,4%	2,8%	3,0%	3,1%	-0,1%
Actifs Extérieurs Nets	**1593,5**	**2435,2**	**5116,4**	**256,1**	**177,4**	**422,7**	**2602,5**	**1207,0**
	1592,5	*2345,8*	*4652,5*	*231,3*	*333,7*	*356,2*	*2705,0*	*1133,0*
	0,1%	3,8%	10,0%	10,7%	-46,8%	18,7%	-3,8%	6,5%
BCEAO	**-580,1**	**378,2**	**4038,4**	**179,7**	**-184,0**	**259,8**	**2137,4**	**-135,1**
	-472,3	*242,7*	*3368,9*	*164,9*	*-148,6*	*148,6*	*1962,2*	*-233,0*
	22,8%	55,9%	19,9%	9,0%	23,9%	74,8%	8,9%	-42,0%
Banques Commerciales	**2173,6**	**2057,0**	**1078,0**	**58,4**	**361,5**	**162,9**	**465,1**	**1342,1**
	2064,8	*2103,2*	*1283,6*	*66,4*	*482,3*	*207,5*	*742,8*	*1366,0*
	5,3%	-2,2%	-16,0%	-12,0%	-25,1%	-21,5%	-37,4%	-1,8%
Créances sur les autres secteurs	**3010,0**	**4100,3**	**12732,2**	**168,3**	**3739,7**	**1359,2**	**6866,5**	**1741,5**
	2918,1	*4143,0*	*12655,4*	*151,5*	*3724,8*	*1361,0*	*6749,8*	*1716,3*
	3,1%	-1,0%	0,6%	11,1%	0,4%	-0,1%	1,7%	1,5%
Créances nettes sur l'administration centrale	**49,6**	**829,6**	**7184,8**	**163,9**	**2117,1**	**675,7**	**3627,4**	**549,2**
	-81,0	*724,4*	*7383,5*	*162,0*	*1925,1*	*700,6*	*3792,4*	*590,2*
	-161,2%	14,5%	-2,7%	1,2%	10,0%	-3,5%	-4,4%	-7,0%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2025. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO.

Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2025, la situation monétaire de l'Union indique que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 15 197,3 mds, c'est-à-dire pratiquement au même niveau que celui du premier trimestre de l'année 2025. Du point de vue des Etats membres, cette stabilité de la position nette des administrations centrales de l'Union vis-à-vis du secteur bancaire régional s'explique, aussi bien par les dégradations observées au Bénin (+130,6 mds :-161,2%), au Burkina Faso (+105,2 mds : +14,5%) et au Mali (+192,0mds :+ 10,0%) et, dans une moindre mesure, en Guinée Bissau (+1,9 mds, soit +1,2%), que par les améliorations des positions nettes de l'administration centrale vis-à-vis du secteur bancaire. En effet, celles-ci se sont globalement établies à un niveau comparable, en valeur absolue, résultant des baisses observées en Côte d'Ivoire (-198,7 mds, soit -2,7%), au Sénégal (-165,0 mds, soit -4,4%), au Togo (-41,1mds, soit -7,0%) et au Niger (-24,9 mds, soit -3,5%).

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Avril 2025 : Le Fonds monétaire international a abaissé sa prévision de croissance pour 2026 de 0,1 point par rapport à ses précédentes estimations, en raison de la guerre commerciale lancée par les Etats Unis.

Source : www.latribune.fr

Avril 2025 : Selon les prévisions annuelles de l'OMC, le volume commercial entre les États-Unis et la Chine pourrait s'effondrer de 81%. Au niveau mondial, la baisse du volume de commerce pourrait atteindre 1,5% en 2025, en fonction de l'évolution de la politique douanière de Washington.

Source : www.latribune.fr

Avril 2025 : Les cours du cacao, en hausse depuis début 2023 ont profité d'une légère accalmie depuis le début de l'année. Mais les aléas climatiques pourraient de nouveau faire flamber les prix.

Source : www.latribune.fr

Mai 2025 : L'augmentation des droits de douane en vigueur, et éventuellement à venir, risque de peser sur l'activité économique, en réduisant les exportations et en pesant sur l'emploi. De plus, l'environnement incertain conduit les acteurs économiques à la prudence, limitant la demande, les investissements ou augmentant les taux d'intérêt des crédits bancaires. Ainsi, cette augmentation et les incertitudes commerciales qui l'entourent pèsent sur la croissance dans la zone euro.

Source : www.unsa.org

Mai 2025 : La banque centrale chinoise a abaissé deux taux d'intérêt clés à des niveaux historiquement bas pour stimuler la croissance sur fond de tensions commerciales avec Washington et de crise du secteur immobilier. Il s'agit du taux préférentiel des prêts chinois ou *Loan prime rate* (LPR) à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, et du LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires. Cette baisse intervient dans un contexte où les banques centrales en Europe et aux États-Unis se montrent prudentes dans l'assouplissement de leur politique monétaire.

Source : www.latribune.fr

Mai 2025 : Pour la toute première fois, l'agence Moody's a retiré à la dette américaine sa note maximale de Aaa et l'a rétrogradée à Aa1, en y ajoutant une perspective stable. Elle a justifié sa décision par la hausse de l'endettement des États-Unis et de son coût pour le budget fédéral.

Source : www.latribune.fr

Mai 2025 : Pékin multiplie les mesures de rétorsion commerciales en réponse aux droits de douane imposés par Washington. Depuis 2023, la Chine a progressivement restreint l'accès à plusieurs matériaux critiques. En avril 2025, les exportations de tungstène et de sept catégories de terres rares ont été limitées. En 2024, le gallium, l'antimoine, le germanium - composants clés de l'industrie électronique - ainsi que certains types de graphite ont été interdits d'exportation vers les États-Unis.

Source : www.latribune.fr

Juin 2025 : Le président Trump a commencé à négocier pour alléger certains droits de douane, après avoir annoncé des tarifs très élevés, incluant un accord commercial avec le Royaume-Uni. Les tensions restent fortes, notamment avec l'Union Européenne et la Chine, ce qui nourrit un climat d'incertitude pour l'économie mondiale.

Source : www.cyrus-herez.fr

Juin 2025 : L'Union européenne envisage, sous certaines conditions, un tarif douanier unique de 10% sur ses exportations vers les États-Unis et une modification de certains obstacles techniques ou juridiques qui pourraient freiner la vente de voitures américaines en Europe. Ces concessions devraient ouvrir la voie à une coopération transatlantique face aux tensions commerciales grandissantes.

Source : www.latribune.fr

Juin 2025 : Un accord a été finalisé entre la Chine et les États-Unis sur les mesures de contrôle des exportations réciproques. Ce consensus inclue la reprise des exportations chinoises de terres rares, en échange de la levée par les Etats-Unis de certaines mesures restrictives.

Source : www.tresor.economie.gouv.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Avril 2025-Bénin : le Bénin fait son entrée dans l'arène mondiale de la gouvernance statistique. Il a été élu, le 4 avril dernier, pour un mandat de quatre ans à la Commission de statistique des Nations Unies, une instance stratégique chargée de fixer les standards internationaux en matière de données officielles. Cette reconnaissance internationale est le fruit des réformes engagées, depuis 2018, pour moderniser le système statistique national.

Source : www. lanation.bj

Mai 2025-Bénin : le gouvernement accorde une place prépondérante au secteur du tourisme dans l'élan de développement du pays. Pour cela, des investissements importants sont faits avec la mise en place de plusieurs infrastructures culturelles pouvant intéresser et drainer les touristes vers la destination Bénin.

Source : www. lanation.bj

Mai 2025-Burkina Faso : Au Burkina Faso, les autorités ont pris des mesures importantes pour renforcer la souveraineté économique du pays. Lors du Conseil des ministres du 2 mai 2025, il a autorisé la Caisse des dépôts et d'investissements du Burkina Faso (CDI-BF) à

acquérir une participation dans la société pharmaceutique Propharm SA, un investissement s'élevant à 140 millions de francs CFA. Ainsi, cela permettra à la CDI-BF de racheter les 70% d'actions détenues par l'actionnaire majoritaire. Cette décision s'inscrit dans une stratégie plus vaste visant à sécuriser les secteurs jugés stratégiques pour le pays. Propharm SA, la première unité de fabrication de médicaments génériques au Burkina Faso, est située à Googho, dans la commune de Komsilga, au sud de Ouagadougou. Elle se positionne comme un acteur clé de l'approvisionnement pharmaceutique dans la sous-région.

Source : Burkina Faso : l'Etat va investir dans Propharm SA à hauteur de 70% à 140 milliards de FCFA - CROISSANCE AFRIQUE

Mai 2025-Burkina Faso : Au Burkina Faso, la Banque mondiale a approuvé le Projet du bassin d'intégration Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo), qui nécessite un investissement de 216 millions de dollars, équivalent à 125 milliards FCFA. Ce projet a pour objectif de renforcer la résilience des infrastructures de transport face aux impacts du changement climatique dans la sous-région. Ce vaste programme vise à transformer les réseaux routiers et ferroviaires en systèmes durables et résilients, capables de faire face aux défis croissants du changement climatique, comme l'indique le communiqué de la Banque publié le 30 avril. (…) Par conséquent, ce renforcement des infrastructures devrait également avoir un impact direct sur les chaînes de valeur régionales, en particulier dans les secteurs agricole et commercial, facilitant l'accès aux marchés, aux services essentiels et aux opportunités économiques.

Source : Burkina Faso : l'Etat va investir dans Propharm SA à hauteur de 70% à 140 milliards de FCFA - CROISSANCE AFRIQUE

Mai 2025-Côte d'Ivoire : La Côte d'ivoire a entrepris la construction d'un barrage sur le fleuve Sassandra, en aval du barrage de Soubré. Cet ouvrage, dénommé Gribo-Popoli, ultra-moderne présente quelques innovations, notamment dans le processus technique de construction, le niveau de sécurité et le respect de l'environnement, de sorte que l'exploitation de l'ouvrage n'ait pas d'impact sur la biodiversité, l'activité agricole et la pêche autour desdits ouvrage. Le coût de l'ouvrage est de 247 283 000 000 de FCFA, dont 171 587 000 000 de FCFA financés par Eximbank Chine et plus de 75,7 milliards par l'État de Côte d'Ivoire.

Source : https://www.gouv.ci

Mai 2025-Côte d'Ivoire : Le Conseil des ministres a adopté un décret portant approbation de la convention de concession dénommée Convention Katiola-Solar Power pour la conception, le financement, la construction, la détention en pleine propriété, l'exploitation et la maintenance d'une centrale solaire dans la région du Hambol à Katiola. Le cout est évalué à 33 milliards f cfa pour une production annuelle estimée à 85,934 mwh.

Source : www.gouv.ci

Mai 2025-Mali : la production d'or au Mali est principalement assurée par les mines industrielles, dont les propriétaires exportent les volumes livrés vers des raffineries internationales. Pour assurer la transformation locale, Bamako a signé en 2024 un protocole d'accord pour construire une raffinerie nationale. En effet, le Conseil des ministres du 28 mai au Mali a adopté un décret fixant la participation de l'État au capital de la raffinerie d'or

nationale à 62 %. D'une capacité de production annuelle de 200 tonnes d'or, il s'agit d'un projet mené avec la société russe Yadran.
Source : Le Mali s'assure 62 % de parts dans la première raffinerie d'or nationale **Mai 2025-Sénégal :** La centrale de Rufisque injecte ses premiers mégawatts dans le réseau. En effet, depuis avril 2021, une centrale électrique à cycle combiné de 366 MW est en cours de construction dans le département de Rufisque. Une installation présentée comme stratégique dans la mise en œuvre de la politique énergétique du Sénégal. Le réseau électrique du Sénégal a reçu un apport de 127 mégawatts (MW) issus de la centrale électrique à cycle combiné en cours de construction à Cap des Biches. C'est qu'il ressort d'une information relayée dimanche 4 mai par la presse locale. Cette injection marque le début de la mise en service progressive de l'installation développée par la compagnie sénégalaise West African Energy. À terme, l'infrastructure devrait atteindre une capacité de 366 mégawatts, ce qui représenterait environ 25 % de la puissance installée du Sénégal, selon les données officielles.
Source : Sénégal : la centrale de Rufisque injecte ses premiers mégawatts dans le réseau

Mai 2025-Togo : la Banque africaine de développement (BAD) va injecter environ 17,4 milliards FCFA (26,5 millions d'euros) dans la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 62 MWc à Sokodé, dans le centre du pays.
Source : www.togofirst.com

Mai 2025-Togo : la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) veut redéfinir sa feuille de route au Togo pour les années à venir. Une délégation de l'institution régionale a rencontré en début de semaine, les représentants du secteur privé, réunis sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) pour échanger de la Stratégie d'assistance pays (SAP), un document programmatique qui doit structurer les interventions de la Banque au cours du prochain quinquennat dans le pays.
Source : Stratégie d'assistance pays pour le Togo : la BOAD consulte le secteur privé - Togo First

Mai 2025-Togo : les tarifs de l'énergie électrique ont flambé d'environ 12,5% suivant les termes d'un arrêté interministériel datant du 24 mars 2025, publié dans le Journal officiel et devenu applicable le 15 mai 2025. Une augmentation dit-on qui s'inscrirait dans une réforme de la tarification de l'électricité par la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).
Source :www.icilome.com

Mai 2025-Togo : le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement togolais ont trouvé un accord au niveau des services dans le cadre de la deuxième revue du programme économique soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord technique, conclu après des échanges à Lomé et à Washington, ouvre la voie à un nouveau décaissement de 44 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 58,4 millions de dollars, sous réserve de validation par le conseil d'administration du FMI.
Source : www.republiquetogolaise.com

Juin 2025-Côte d'Ivoire : Le Conseil des ministres du 04 juin 2025 a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant d'environ 68 milliards FCFA pour le financement du projet d'interconnexion WAPP Ghana-Côte d'Ivoire, phase 1, du programme

régional du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest. Le projet vise à accroître les échanges d'électricité entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et à améliorer le réseau électrique ainsi que le financement de fonctionnement du marché du système d'échange d'énergie électrique ouest africain. Il prévoit la construction d'infrastructures résilientes aux effets du changement climatique entre le poste électrique de Dunkwa II, dans la région centrale du Ghana, et le poste électrique de Bingerville, dans le district autonome d'Abidjan. Les infrastructures électriques prévues comprennent notamment une ligne de transport d'électricité transfrontalière à haute tension avec des équipements de téléconduite et de transmission à fibre optique.

Source : www.gouv.ci

Juin 2025-Niger : Le 19 juin 2023, le Niger a annoncé la nationalisation de la Somaïr, une filiale de la multinationale française Orano, marquant une étape significative dans la détérioration des relations entre le pays et la France. Cette décision fait suite à la perte de contrôle opérationnel par Orano, qui représente une entité dont plus de 90 % du capital est détenu par l'État français..

Source : Niger: les autorités nationalisent Somaïr, filiale de la multinationale française "Orano" - CROISSANCE AFRIQUE

Conclusion

Au deuxième trimestre 2025, l'environnement économique mondial est resté marqué par une forte incertitude, alimentée par les tensions géopolitiques, les politiques commerciales restrictives et la volatilité des marchés. Malgré ce contexte, la croissance mondiale a montré une certaine résilience, soutenue par des mesures budgétaires ciblées et une détente des conditions financières.

Dans cet environnement, l'UEMOA a, en effet, maintenu une dynamique économique robuste, avec une croissance projetée à 6,7% en 2025 qui serait portée par l'exploitation des ressources naturelles, notamment les hydrocarbures. Les performances du commerce extérieur, l'amélioration des recettes fiscales et la relative maîtrise de l'inflation témoignent de la résilience des économies de l'Union ainsi que de la vigueur de la reprise post pandémique.

Sur la base des données disponibles à fin juin 2025, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union devrait s'établirait à 1,6% en 2025, c'est-à-dire en deçà de 3%, confirmant aussi un certain retour à la normale après les tensions inflationnistes induites par la guerre en Ukraine.

Des défis subsistent, notamment la persistance des déséquilibres budgétaires, avec un déficit budgétaire de l'Union qui s'est établie à 1 508,7 mds à fin juin 2025, les tensions sécuritaires dans certains États membres et la dépendance persistante des économies de l'Union de la fluctuation des cours des matières premières.

Toutefois, au vu des évolutions constatées, les perspectives concernant la conjoncture économique régionale sont plutôt bien orientées pour le reste de l'année 2025, même si elles demeurent fragiles, notamment en raison des risques persistants liés à l'inflation, à la fragmentation du commerce international et à la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

ANNEXES

A. ANNEXES SUR L'INFLATION

Encadré : Note d'information sur le changement d'année de base de l'IHPC

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA passe à une nouvelle base à compter de janvier 2025. La nouvelle série d'indice est celle des IHPC base 100 en 2023.

A partir de janvier 2025, la zone UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2014 à l'IHPC base 100 en 2023. Ce dernier indice a été institué par le règlement N°05/2024/CM/UEMOA, du 20 décembre 2024, portant adoption du guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation au sein des États membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2023). Ainsi, le calcul de l'inflation dans l'Union se fait suivant cette nouvelle méthodologie à partir de janvier 2025. C'est un indice de Young avec des indices élémentaires qui sont des indices de Jevons chainés. Dans chacun des huit Etats membres de l'Union, des zones économiques ont été définies, de sorte à couvrir l'ensemble du territoire national. Le nombre de zones économiques (ZE) est de soixante-sept (67) dans l'ensemble de l'Union.

Les pondérations ont été calculées à partir des dépenses de consommation relevées lors des Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM 2021/2022). Ces enquêtes, à couverture nationale, ont été réalisées simultanément dans tous les Etats de l'Union avec une méthodologie commune. Les produits des paniers IHPC sont classés selon les nouvelles nomenclatures NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivées de la COICOP 2018 (Classification Of Individual Consumption by Purpose) et les nouvelles nomenclatures secondaires qui permettent d'éditer des indicateurs complémentaires de l'inflation.

*Les paniers des Etats membres contiennent, en moyenne, plus de **817** produits et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **2160** et **12754,** selon les États. Dans l'Union, en moyenne, plus de 35 000 relevées sont effectués, chaque mois, pour la production de l'IHPC.*

Tableau : Statistiques des bases de données de production de l'IHPC base 100 en 2023 dans l'UEMOA

UEMOA	*Nombre de produits retenues dans les paniers IHPC*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*817*	*5 008*	*35 097*
Minimum	*745*	*2 160*	*21 310*
Maximum	*969*	*12 754*	*83 389*

Sources : INS/Commission de l'UEMOA.

NB : (1) *La Division : « Assurances et services financiers » est un nouveau regroupement qui découle de la COICOP à 13 divisions de consommation ; (2) La nomenclature secondaire a une nouvelle rubrique qui permet de calculer les indices des produits d'origine UEMOA et ceux d'origine hors UEMOA ; et (3) Les indices d'avant janvier 2025 sont des indices base 100 en 2014 raccordés à ceux de l'IHPC base 100 en 2023.*

Tableau A1 : Indices et taux de variation des prix à la consommation, selon la nomenclature secondaire, au 1er trimestre 2025, en glissement annuel

Libellé	PONDERATIONS UEMOA	Indices			Variations (en %) depuis		
		T2-2024	T1-2025	T2-2025	Trim	Gliss.	Infl.
Produits frais	**2931**	**106,5**	105,6	**106,7**	1,0	0,2	4,1
Energie	**817**	**103,8**	102,6	**102,1**	-0,5	-1,6	0,9
Hors produits frais et énergie	**6252**	**102,1**	102,5	**103,1**	**0,6**	**1,1**	**1,6**

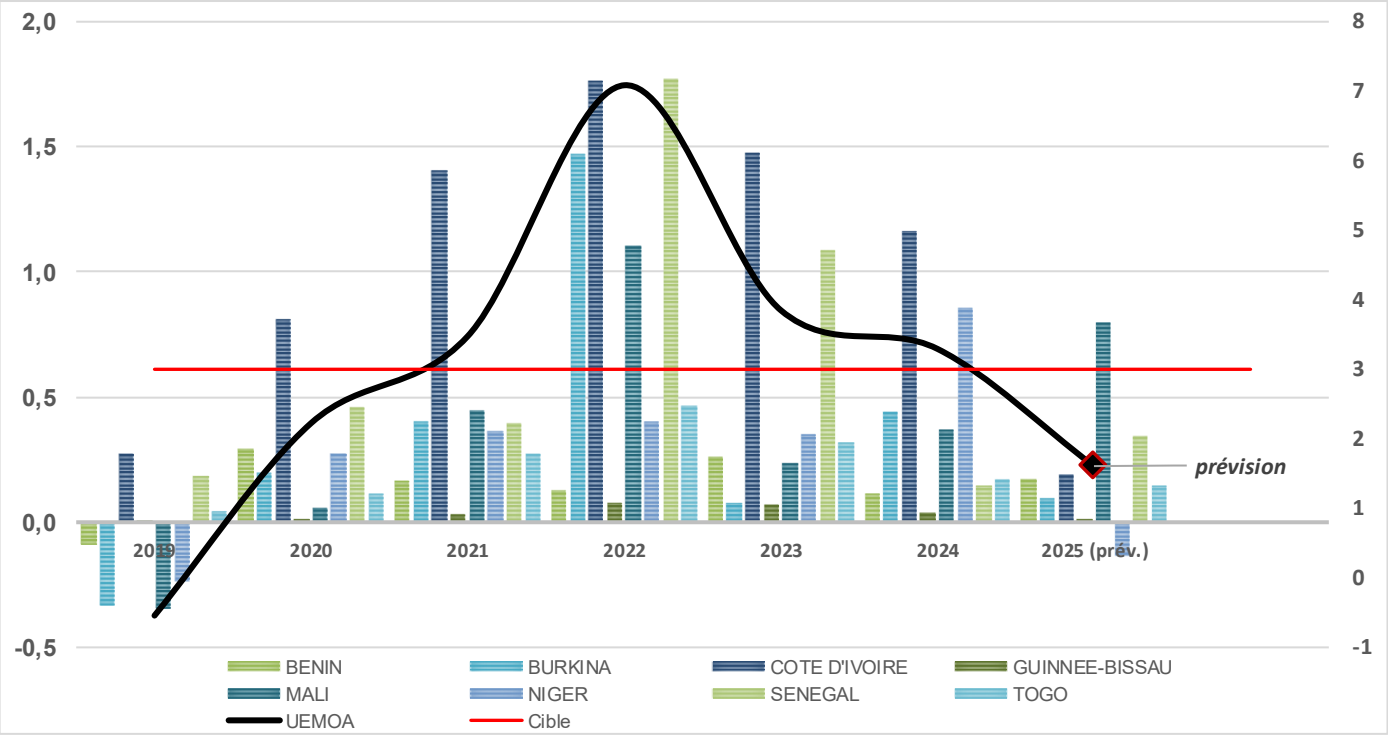
Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (août 2025).

Tableau A2 : Contribution des Etats membres à l'inflation de l'Union

ETAT MEMBRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prév.)
BENIN	0,0	-0,1	0,2	0,1	-0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2
BURKINA	0,1	0,0	0,3	0,2	-0,3	0,2	0,4	1,5	0,1	0,4	0,1
COTE D'IVOIRE	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3	0,8	1,4	1,8	1,5	1,2	0,2
GUINNEE-BISSAU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
MALI	0,2	-0,2	0,3	0,2	-0,3	0,1	0,4	1,1	0,2	0,4	0,8
NIGER	0,1	0,0	0,0	0,3	-0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,9	-0,1
SENEGAL	0,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,5	0,4	1,8	1,1	0,1	0,3
TOGO	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,5	0,3	0,2	0,1
UEMOA	**1,0**	**0,1**	**1,3**	**1,1**	**-0,5**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,3**	**1,6**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (août 2025).

Graphique A1 : Prévision du taux d'inflation moyen annuel de l'Union au titre de l'année 2025



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (août 2025).

B. ANNEXES SUR LE SECTEUR EXTERIEUR

Tableau B1 : Evolution des exportations (en mds FCFA)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25
Bénin	177,9	167,5	152,0	142,0	241,6	211,4	111,5	121,0	148,2	118,3
Burkina Faso	693,8	686,8	624,4	699,6	838,2	817,1	814,4	951,6	1 370,2	1 554,6
Côte d'Ivoire	3 146,7	2 680,4	2 320,3	2 983,9	2 973,9	2 761,1	2 614,5	4 004,5	4 247,1	4 038,0
Guinée Bissau	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9	54,0	43,5	4,0	3,9	62,4
Mali	581,8	607,1	666,8	573,7	525,5	560,2	472,0	442,1	494,8	594,9
Niger	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6	41,5	170,9	355,9	359,4	263,4
Sénégal	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2	699,6	785,9	1 066,6	1 237,9	1 261,9
Togo	211,8	212,3	192,3	256,4	209,8	212,1	213,3	193,0	259,3	223,9
UEMOA	**5 760,1**	**5 126,5**	**4 670,3**	**5 290,5**	**5 570,8**	**5 357,0**	**5 226,0**	**7 138,6**	**8 120,7**	**8 117,5**

Source : Correspondants nationaux des Etats.

Tableau B2 : Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25
Bénin	716,4	657,7	573,1	655,4	583,9	503,2	574,2	558,0	706,4	488,9
Burkina Faso	864,5	873,4	867,6	971,2	918,6	908,7	1 010,4	1063,0	969,0	1 053,6
Côte d'Ivoire	2 737,9	2634,8	2 945,6	3 103,0	2 591,1	2 663,3	2 665,7	3854,1	2 772,8	2 868,2
Guinée Bissau	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	42,9	34,0	35,1	39,5	46,4
Mali	724,1	961,6	1 158,9	1 046,4	916,8	907,6	938,0	946,7	858,2	692,2
Niger	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	250,2	205,9	269,1	291,0	291,8
Sénégal	1 562,9	1440,8	1 625,8	1 796,8	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1832,3	1 665,4	1 507,9
Togo	447,6	449,6	445,5	448,5	467,7	453,2	509,9	476,9	444,7	461,3
UEMOA	**7 774,8**	**7638,5**	**8 164,7**	**8 215,5**	**7 218,3**	**7 196,6**	**7 482,3**	**9035,2**	**7 746,9**	**7 410,3**

Source : Correspondants nationaux des Etats.

Tableau B3 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25
Bénin	24,8	25,5	26,5	21,7	41,4	42,0	19,4	21,7	21,0	24,2
Burkina Faso	80,3	78,6	72,0	72,0	91,2	89,9	80,6	89,5	141,4	147,5
Côte d'Ivoire	114,9	101,7	78,8	96,2	114,8	103,7	98,1	103,9	153,2	140,8
Guinée Bissau	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6	126,0	128,1	11,3	9,8	134,5
Mali	80,3	63,1	57,5	54,8	57,3	61,7	50,3	46,7	57,7	85,9
Niger	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8	16,6	83,0	132,3	123,5	90,3
Sénégal	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4	47,7	50,9	58,2	74,3	83,7
Togo	47,3	47,2	43,2	57,2	44,9	46,8	41,8	40,5	58,3	48,5
UEMOA	**74,1**	**67,1**	**57,2**	**64,4**	**77,2**	**74,4**	**69,8**	**79,0**	**104,8**	**109,5**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.

Tableau B4 : Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

Etats membres	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25
Bénin	-538,5	-490,2	-421,1	-513,4	-342,3	-291,8	-462,7	-437,0	-558,2	-370,6
Burkina Faso	-170,7	-186,6	-243,2	-271,6	-80,4	-91,6	-196,0	-111,3	401,2	501,0
Côte d'Ivoire	408,7	45,5	-625,3	-119,2	382,8	97,8	-51,2	150,4	1474,3	1169,8
Guinée Bissau	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1	11,2	9,5	-31,2	-35,6	16,0
Mali	-142,3	-354,5	-492,2	-472,7	-391,3	-347,3	-466,0	-504,6	-363,4	-97,3
Niger	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1	-208,7	-35,0	86,8	68,4	-28,4
Sénégal	-744,1	-755,4	-1030,7	-1207,2	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7	-427,4	-246,0
Togo	-235,8	-237,4	-253,2	-192,1	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0	-185,4	-237,4
UEMOA	**-2014,7**	**-2512,0**	**-3494,5**	**-2925,0**	**-1647,5**	**-1839,6**	**-2256,3**	**-1896,6**	**373,8**	**707,2**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats.